

Conférence Générale

# Théologie de l' Ordination

résumé du poste #2

juin 2014

rapport du comité d'études



SEVENTH-DAY ADVENTIST CHURCH

# introduction et directives

Le Comité d'étude de la théologie de l'ordination est le résultat d'une demande faite depuis l'assemblée par un délégué à la session 2010 de la Conférence générale. L'administration de la Conférence Générale a ensuite présenté cette demande au Comité administratif de la Conférence générale pour approbation du processus d'étude de la théologie de l'ordination le 20 septembre 2011.

L'objectif du comité d'étude de la théologie de l'ordination devrait être de suivre attentivement et dans la prière les termes de référence dans le but de parvenir à un consensus sur autant de points que possible.

Le comité d'études de la théologie de l'ordination fournira une composition du comité avec une large base de perspectives pour permettre au Saint-Esprit d'aider à parvenir à un consensus autant que possible.

Puisqu'il s'agit d'un « comité d'études », le processus normal de « vote » ne sera pas utilisé pour placer des positions ou des représentants les uns contre les autres. Au contraire, l'approche de l'étude fournira l'opportunité d'un rapport de consensus sur les points acceptés par consensus. Pour les points sur lesquels il sera impossible de parvenir à un consensus, divers rapports devraient être préparés qui présentent les différents points de vue et leurs réponses appropriées. Grâce à de solides séances de prière, à l'étude de la Bible, à l'étude de l'Esprit de prophétie et à la discussion minutieuse qui en résulte, le comité d'étude de la théologie de l'ordination devrait se concentrer sur des solutions qui soutiendraient le message, la mission et l'unité de l'Église Adventiste du Septième Jour.

Dans son étude, le comité d'étude de la théologie de l'ordination collaborera avec les comités de recherche biblique (BRC) de la Division établie et fournira une assistance aux BRC avec le programme complet à réviser. Le comité d'étude de la théologie de l'ordination recevra les rapports des BRC de la division et pourra attribuer des documents de recherche et des présentations aux membres et aux non-membres du comité pour qu'ils soient examinés par le Comité d'Etude de la Théologie de l'Ordination.

Le Comité d'Etude en Théologie de l'Ordination se réunira environ quatre fois, concluant ses travaux en juin 2014. Un comité directeur du comité d'étude en théologie de l'ordination supervisera le processus. Le travail du comité d'étude sera de fournir autant d'informations complètes que possible sur le sujet qui lui a été assigné pour examen par l'administration de la Conférence Générale en juin 2014, puis le rapport complet fourni au Comité exécutif de la Conférence Générale pour examen et discussion au Conseil Annuel de 2014. Le Conseil Annuel de 2014 décidera de tout point à renvoyer à la session de la Conférence Générale de 2015.

# Termes de référence

Termes de référence	autorité et responsabilité
<p>1. Superviser l'étude mondiale de la théologie de l'ordination et de ses implications, en examinant et en analysant les données de la Bible et de l'Esprit de prophétie.</p>	<p>1. Pouvoir d'agir.</p>
<p>2. Revoyez l'histoire de l'étude de l'ordination dans l'Église Adventiste du Septième Jour.</p>	<p>2. Pouvoir d'agir.</p>
<p>3. Développer un programme complet sur le sujet de la théologie de l'ordination et ses implications pour les pratiques dans l'Église Adventiste du Septième Jour y compris le sujet de l'ordination des femmes au ministère évangélique.</p>	<p>3. Pouvoir d'agir.</p>
<p>4. Recevoir (au plus tard le 31 décembre 2013) et discuter des rapports des comités de recherche biblique de division concernant leurs études et conclusions à l'échelle de la division, en veillant à ce que les comités de recherche biblique de division abordent le programme d'étude approfondie.</p>	<p>4. Pouvoir d'agir en consultation avec les comités de recherche biblique des divisions.</p>
<p>5. Demander des études ou solliciter des articles de la part des membres et/ou des non-membres du comité lorsqu'une étude plus approfondie est jugée nécessaire.</p>	<p>5. Pouvoir d'agir.</p>
<p>6. Développer une théologie adventiste de l'ordination à recommander au Conseil annuel de 2014 pour examen.</p>	<p>6. Pouvoir d'agir.</p>
<p><b>sept</b> . Soumettre au Concile Annuel 2014, via l'administration de la Conférence Générale, le rapport complet de l'étude mondiale indiquant les domaines de consensus et les domaines où le consensus n'a pas été obtenu en ce qui concerne la théologie de l'ordination et ses implications pour les pratiques dans l'Église Adventiste du Septième Jour</p>	<p><b>sept.</b> Pouvoir d'agir.</p>
<p>8. Dans les domaines de désaccord, concentrez-vous sur les solutions potentielles qui soutiennent le message, la mission et l'unité de l'Église Adventiste du Septième Jour</p>	<p>8. Recommander au Comité administratif de la Conférence Générale (ADCOM) (GCC-S).</p>

# les membres du comité

STELE, ARTUR A., Président

Mbwana, Geoffrey G., vice-président

Porter, Karen J., secrétaire

Trim, Wendy, secrétaire de séance

Arrais, Jonas	Haloviak-Valentine, Kendra	Peters, Jean
Arrais, Raquel C.	Hasel, Michael	Pfandl, Gerhard
Batchelor, Doug	Holmes, C. Raymond	Poirier, Timothée L.
Bauer, Stephen	Howard, James	Prewitt, Eugène
Beardsley-Hardy, Lisa M.	Hucks, Willie	Proffitt, Catherine L.
Bischoff, Fred	Jankiewicz, Darius	Rafferty, James
Bohr, Etienne	Kent, Anthony R.	Lire, David C.
Brown, Gina S.	King, Grégoire A.	Préfet, Teresa
Brunt, Jean	Knott, Esther	Reid, Georges
Ceballos, Mario E.	Knott, William M.	Roberts, Randall L.
Chang, Shirley	Koh, Linda Mei Lin	Rodriguez, Angel M.
Clark, Chester V. III	Kuntaraf, Kathleen KH	Scarone, Daniel
Costa, Robert	Mackintosh, Don	Silva, Sandra
Damsteegt, Laurel	McLennan, Patty	Slikkers, Dolores E.
Damsteegt, P. Gérard	Miller, Nicolas	Petit, Heather-Dawn K.
Davidson, Jo Ann	Mills, Philippe	Sorke, Ingo
M. Davidson, Richard M.	Lune, Jerry	Timm, Alberto R.
de Sousa, Elias B.	Morris, Derek J.	Garniture, David
Diop, A. Ganoune	Mueller, Ekkehardt FR	Tutsch, Cindy
Donkor, Kwabena	Nelson, Dwight K.	Veloso, Mario
Doss, Cheryl	Nix, James R.	Vin Croix, Tara
Fagal, William A.	Oberg, Chris	Wahlen, Clinton L.
Finley, Mark A.	Page, Janet	Directeur, Ivan Leigh
	Page, Jerry N.	Zarska, Carol
	Paulson, Kevin	

deux représentants assignés de chaque division

Coralie, Alain Mathema, Zachée	<i>Division Afrique de l'Est et du Centre</i>
Biaggi, Guillermo E. Zaitsev, Eugène	<i>Division Europe-Asie</i>
Henri, Elie Perez, Carmen	<i>Division interaméricaine</i>
Hasel, Frank Magyarosi, Barna	<i>Division intereuropéenne</i>
Bietz, Gordon Pollard, Leslie N.	<i>Division nord-américaine</i>
Doh, Hyunsok John Higashide, Katsumi	<i>Division Asie-Pacifique du Nord</i>
Schmied Padilla, Lilian Siqueira, Reinaldo	<i>Division sud-américaine</i>
Musvosvi, Joel Ratsara, Paul S.	<i>Division Afrique Australe-Océan Indien</i>
Christo, Gordon E. Tlau, Chawngdinpuii	<i>Division Asie du Sud</i>
Gayoba, Francisco Sabuin, Richard	<i>Division Asie-Pacifique du Sud</i>
Olivier, Barry D. Roennfeldt, Ray	<i>Division Pacifique Sud</i>
Barna, Janv. Wiklander, Bertil A.	<i>Division transeuropéenne</i>
Bédiako, Daniel K. Nwaomah, Sampson	<i>Division Afrique de l'Ouest et du Centre</i>

**ex officio**

Wilson, Ted NC, président

Ng, GT, Secrétaire    Lemon, Robert E., trésorier

## comité de pilotage du TOSC

STELE, ARTUR A., Président

Mbwana, Geoffrey G., vice-président

Porter, Karen J., secrétaire

Damsteegt, P. Gérard    Davidson, Richard

Fagal, William A.    Rodriguez, Angel M.

## Résumé de la position No.2

L'ordre dans le royaume cosmique de Dieu est basé sur l'amour qui définit sa nature même et s'exprime dans le service de Dieu et des autres. Dans son amour, il a donné des capacités et des capacités à ses créatures intelligentes et, sur la base de leur développement et de leur service aimant, des responsabilités spécifiques leur ont été assignées. Puisque Dieu leur a accordé la liberté, ils n'ont pas été arbitrairement limités dans leur développement en leur assignant un rôle particulier à exercer pendant toute l'éternité sans possibilité d'accomplir d'autres rôles. Dieu ne les a pas arbitrairement limités dans leur expression d'amour au service des autres.

Adam et Eve étaient membres du royaume cosmique de Dieu. Ils ont été créés à l'image de Dieu comme égaux. Nul n'était placé sous l'autorité de l'autre sur la base du sexe ou de l'ordre de création. Eve n'a pas été créée pour être par nature sous Adam. Ce n'est qu'après la Chute qu'afin de maintenir l'ordre à la maison, elle fut soumise à son mari. Mais cela se limitait à la relation mari-femme.

En Israël, l'autorité était principalement sous la direction des hommes. Mais cette pratique courante ne doit pas nous aveugler sur le fait que Dieu était intéressé à utiliser des femmes comme dirigeantes de son peuple. La pratique courante n'est jamais devenue une loi en Israël ou un commandement divin direct. Dieu voulait que son peuple comprenne que les hommes et les femmes doivent travailler ensemble sur un pied d'égalité dans le service de lui et de son peuple. Il a fourni à son peuple des prophètes masculins et féminins (les chefs spirituels les plus élevés et les plus « importants » en Israël) et une femme juge, qui était également prophète, pour occuper le rôle de leadership le plus important en Israël pendant la période des juges. Du point de vue divin, le leadership parmi Son peuple n'est pas basé sur des différenciations de genre.

Dans le Nouveau Testament, le modèle commun de leadership masculin se poursuit, mais l'autorité des femmes devient très visible. Les femmes pouvaient désormais occuper des postes de direction égaux à ceux des hommes. Eux aussi ont reçu le don de l'Esprit qui les a équipés, ainsi que les hommes, pour édifier l'église. Étant donné que les dons sont inclusifs de genre, les femmes qui avaient les dons nécessaires pour fonctionner en tant que diacres ont été nommées et

ordonnées en tant que telles. Cela révèle immédiatement que bien que les qualifications pour les postes de diacre et d'ancien soient spécifiques au genre, elles ne sont pas exclusives au genre. Les membres masculins et féminins de l'église pouvaient fonctionner comme anciens et diacres tant qu'ils avaient les dons appropriés et que l'église reconnaissait l'appel divin. Le fait que le Nouveau Testament ne mentionne pas explicitement les femmes âgées ne signifie pas qu'elles n'ont pas fonctionné en tant que telles. Les qualifications des anciens et des diacres sont très similaires et nous savons qu'il y avait des femmes diacres dans le Nouveau Testament. Il y a suffisamment de soutien biblique pour que l'église procède à l'ordination des femmes au ministère.

Ellen G. White, comme la Bible, n'interdit ni n'affirme explicitement l'ordination des femmes au ministère. Cependant, elle a ouvert la porte aux femmes qualifiées pour occuper dans l'église n'importe quel poste de direction. Elle a encouragé les jeunes filles à étudier et à développer leurs dons divins afin d'être prêtes à servir l'église dans de telles positions.

La preuve biblique est claire : il n'y a rien de mal spirituel, éthique ou moral à ordonner des femmes au ministère de l'Évangile.

## introduction

Conscients de notre haute vocation en tant qu'Adventistes du Septième Jour, nous attendons avec impatience la venue prochaine de notre Seigneur Jésus. Nous croyons passionnément que « Dieu aura un peuple sur la terre pour maintenir la Bible, et la Bible seulement, comme la norme de toutes les doctrines et la base de toutes les réformes. »<sup>[1]</sup> Cela demande un engagement total envers la totalité de l'Écriture et son autorité incontestable en tant que seule source de foi et de pratique. De telles convictions nous sont indispensables lorsque nous examinons l'histoire du salut telle qu'elle nous est révélée dans l'Écriture dans notre recherche de la volonté de Dieu sur la question de l'ordination des femmes au ministère évangélique.

Alors que nous abordons ce sujet, une bonne compréhension du caractère de Dieu, la grande controverse entre le bien et le mal, et le plan du salut fourniront le cadre d'interprétation. Par conséquent, dans notre examen des preuves bibliques de l'ordination des femmes, nous devons nous poser des questions pertinentes sur Dieu : *Quelle est la vision de Dieu sur les femmes et*

*comment nous l'a-t-il communiquée ? Quelle image de Dieu sortira d'une interprétation en faveur de l'ordination des femmes ? Quelle image de Dieu sera peinte par un déni de la possibilité de l'ordination des femmes ?* Nous commençons notre étude avec sincérité de cœur, par une prière et avec la volonté d'écouter ce que l'Esprit a à dire à l'Eglise.

La nécessité de commencer notre étude par une brève discussion sur l'herméneutique vient du fait que la Bible ne commande ni n'interdit explicitement l'ordination des femmes au ministère. Les Adventistes qui aiment le Seigneur et prennent les Écritures au sérieux comme la Parole inspirée de Dieu sont arrivés à des conclusions différentes en utilisant la même Bible sur le même sujet. Par conséquent, ces différences nécessitent une réflexion sur la façon dont nous interprétons la Parole de Dieu (herméneutique).

En 1986, lors du Conseil annuel de la Conférence générale à Rio de Janeiro, au Brésil, les dirigeants adventistes du septième jour ont adopté un document sur les méthodes d'herméneutique biblique : « Méthodes d'étude de la Bible : présuppositions, principes et méthodes »<sup>[iii]</sup> (MBS). L'herméneutique traite non seulement de la compréhension de la Bible, mais aussi du processus de réflexion et d'évaluation de l'interprétation biblique. Les Adventistes du Septième Jour conviennent que nous devons suivre de solides principes herméneutiques. L'exégèse applique ces principes à des textes particuliers, et l'exposition de ces textes communique le message de Dieu à partir du texte à travers la prédication ou l'enseignement.

## **UTILISATION DE LA MÉTHODE APPROPRIÉE**

L'assemblage de différents textes et la compréhension de leur signification théologique nécessitent une grande connaissance de l'ensemble de l'enseignement biblique. La tâche doit être accomplie sous la direction du Saint-Esprit si nous espérons comprendre la vérité telle que l'Esprit l'a voulu. Conformément au document de Rio, nous acceptons la méthode historico-grammaticale d'interprétation de la Bible comme un outil approprié pour la comprendre. Acceptant fermement la Bible comme la Parole de Dieu et rejetant les méthodologies qui sapent son origine et son message surnaturels, nous cherchons à suivre et à obéir à ce qu'elle enseigne. Nous désirons l'étudier avec un cœur humble et un esprit ouvert, reconnaissant nos limites humaines pour comprendre tout ce qu'il a à nous dire.

## **ÉTUDE DE LANGUE, GRAMMAIRE ET CONTEXTE**

Comme l'indique le document de Rio, nous souhaitons également suivre des méthodes fidèles d'étude de la Bible pour arriver à la véritable signification du texte de la Bible. Cela nécessite l'étude des arrière-plans : « En lien avec l'étude du texte biblique, [nous] explorons les facteurs historiques et culturels. L'archéologie, l'anthropologie et l'histoire peuvent contribuer à comprendre le sens du texte.<sup>[iii]</sup> Par conséquent, nous devons considérer, du mieux que nous le pouvons, les langues originales des livres de la Bible à l'aide de la grammaire et de la syntaxe, le contexte des passages, le genre littéraire des livres et les conseils d'Ellen G. White, le cas échéant. . Le contexte du passage est son contexte immédiat dans le livre et dans toute la Bible. Dans certains cas, le sens d'un passage est clair pour le lecteur, mais dans de nombreux autres, sa compréhension nécessite une analyse minutieuse et priante. Cela nécessiterait l'étude de la terminologie, des constructions grammaticales, de la structure littéraire, de son cadre contextuel, etc.

## **FOCUS THÉOLOGIQUE**

Le document de Rio fait allusion à une telle approche théologique de l'herméneutique lorsqu'il dit :

Les Écritures ont été écrites dans le but pratique de révéler la volonté de Dieu à la famille humaine. Cependant, afin de ne pas mal interpréter certains types de déclarations, il est important de reconnaître qu'elles étaient adressées aux peuples des cultures orientales et exprimées dans leurs schémas de pensée... Les Écritures rapportent des expériences et des déclarations de personnes que Dieu a acceptées mais n'étaient pas en harmonie avec les principes spirituels de la Bible dans son ensemble, par exemple les incidents liés à la consommation d'alcool, à la polygamie, au divorce et à l'esclavage. Bien que la condamnation de coutumes sociales aussi profondément enracinées ne soit pas explicite, Dieu n'a pas nécessairement endossé ou approuvé tout ce qu'il a permis et supporté dans la vie des patriarches et [rois] en Israël... L'esprit des Écritures est un esprit de restauration . Dieu travaille patiemment pour élever l'humanité déchue des profondeurs du péché à l'idéal divin.<sup>[iv]</sup>

En d'autres termes, une approche théologique des principes bibliques, spirituels et théologiques qui met en lumière le déroulement de la révélation de Dieu fait partie d'une herméneutique biblique adventiste fidèle. C'est le récit de l'histoire du salut : de l'idéal de création de Dieu, en passant par la chute de l'humanité, jusqu'à une restauration par le Christ à l'idéal originel de Dieu dans la nouvelle terre. Les adventistes emploient une approche distinctive dans leur méthode théologique Création-Chute-Re-Création. La création est un principe théologique fondamental et primordial de l'enseignement adventiste et sert de base aux formulations théologiques de nos enseignements. C'est le cas pour notre compréhension du conflit cosmique et pour des enseignements tels que l'abstinence d'alcool, le végétarisme et le rejet de la polygamie et de l'esclavage. Cette herméneutique adventiste se reflète également dans notre nom : nous sommes des Adventistes du Septième Jour (création) (recréation). Toute l'histoire de la rédemption est incluse. Avec cette approche distinctive basée sur la création et la récréation, nous sommes capables de voir la grande image de la révélation de Dieu, l'unité des Écritures et l'intention ultime du matériel biblique dans son ensemble (une approche canonique) afin de correctement discerner le sens du message de Dieu. Dans cette tâche, nous cherchons à découvrir, guidés par l'Esprit, le caractère aimant de notre Dieu tel qu'il se manifeste dans son Fils et dans le récit de son auto-révélation dans les Écritures.

## **UTILISATION DES PRINCIPES THÉOLOGIQUES BIBLIQUES**

Ainsi, des principes herméneutiques solides fournissent une compréhension équilibrée et bibliquement informée du texte biblique. Si nous essayions d'expliquer la vérité biblique uniquement et simplement en citant des textes bibliques au lieu de trouver et d'appliquer les principes bibliques fournis par le contexte plus large de la Bible elle-même, les Adventistes ne seraient pas en mesure de soutenir nos positions contre le tabagisme ou l'usage de drogues, ou pour promouvoir le végétarisme.

Une herméneutique qui prend au sérieux les principes bibliques et qui fait remonter ses racines à la création est également cohérente avec notre position adventiste contre un mode de vie homosexuelle, car le récit biblique de la création fournit le raisonnement fondamental d'une opposition totale à ce mode de vie. L'enseignement biblique contre l'homosexualité est enraciné

dans la législation de la création, universel, n'est pas temporel, n'a jamais changé, et est valable dans tous les temps (voir Gen 1:26-28; 2:22-24; Lév 18:22; 20:13; Rom 1:26, 27). Cela aussi est cohérent avec une trajectoire biblique construite sur le modèle de la création à la recréation en passant par la chute.

## **TEXTE, THÉOLOGIE ET ORDINATION**

Comme suggéré ci-dessus, même s'il n'y a pas de déclaration biblique explicite et directe ordonnant d'ordonner des femmes au ministère, il n'y a pas non plus d'obstacle biblique à le faire. Au contraire, une analyse textuelle et biblio-théologique minutieuse va dans le sens d'une pleine inclusion et d'une affirmation des femmes dans tous les postes ministériels. Cette approche est utilisée par toutes les parties impliquées dans la discussion de l'ordination des femmes au ministère. En l'absence d'un commandement explicite, nous devons rechercher l'enseignement biblique sur la relation entre l'homme et la femme. Ce n'est qu'en écoutant attentivement ce que la Bible enseigne ainsi que son emphase théologique que nous pouvons parvenir à une conclusion solide.

## **Ordre dans le royaume cosmique de Dieu**

L'accent biblique mis sur le ministère ordonné concerne principalement l'ordre de l'église et, en tant que tel, il devrait refléter les principes d'ordre qui régissent le royaume cosmique de Dieu. Le mystère de l'unité de la Divinité est pour nous un mystère impénétrable. Nous savons que Dieu est amour et que les relations inter-trinitaires sont une expression et un flux constants de cet amour. Au-delà de cela, nous devons humblement nous incliner devant Lui en silence. L'ordre en tant que tel caractérise la création de Dieu et est indispensable à son bon fonctionnement. Dans son royaume cosmique, l'ordre est simplement le reflet de l'amour de Dieu par la création.

« La loi de l'amour étant le fondement du gouvernement de Dieu, le bonheur des êtres intelligents dépend de leur parfait accord avec ses grands principes de justice. Dieu désire de toutes ses créatures le service de l'amour, service qui découle de l'appréciation de son caractère... A tous, il accorde la liberté de volonté, afin qu'ils puissent lui rendre un service volontaire.<sup>[1]</sup>

Selon cette citation, l'amour est le fondement du gouvernement divin. Le caractère de Dieu est la loi qui régit l'univers. Deuxièmement, le bien-être des créatures intelligentes dépend de leur soumission à Dieu. Dieu lui-même est le centre de l'ordre. Troisièmement, les créatures intelligentes expriment leur amour au service de Dieu. Rien ne leur est arbitrairement imposé mais au contraire, ayant été créé libre, le Créateur n'attend d'eux qu'un service volontaire.<sup>[vi]</sup>

Par cette loi de service, Dieu maintient l'univers ensemble. C'est cette loi de service par amour qui règne parmi les anges. Ellen G. White suggère que des postes de direction parmi les anges leur ont été attribués sur la base du service.<sup>[vii]</sup>

Nous savons que les anges se voient confier de nouvelles responsabilités, ce qui signifie qu'ils n'ont pas été créés pour en remplir une en particulier sans la possibilité de nouvelles opportunités de service.<sup>[viii]</sup> Puisque les postes étaient assignés par Dieu sur la base du service, la soumission des anges aux nouveaux dirigeants angéliques était volontaire dans le sens où ils pouvaient comprendre pourquoi le Créateur leur assignait leurs nouveaux rôles de service. La soumission aux chefs angéliques était en fait une soumission à Dieu. Au fil du temps, les fonctions changeaient car Dieu accordait de nouveaux honneurs à d'autres anges. Personne n'était limité à un rôle particulier au sein du Royaume de Dieu. Il y avait un ordre harmonieux au sein duquel chaque créature intelligente pouvait librement développer le potentiel que Dieu lui avait donné sans aucune restriction prédéterminée et arbitraire (par exemple, qui a été créé en premier ; certainement pas sur la base du sexe).

## Dieu, les femmes et les hommes dans l'Ancien Testament

En utilisant notre approche herméneutique, nous allons maintenant procéder à l'étude du rôle des femmes dans la Bible en commençant par l'Ancien Testament. Ceci est indispensable du fait que nous n'avons pas de commandement biblique explicite pour ordonner ou non des femmes au ministère.

### ADAM ET EVE AVANT LA CHUTE

Nous remontons aux origines car nous y trouvons pour la première fois la compréhension divine de la relation entre l'homme et la femme et ce que Dieu attendait d'eux. Une lecture du

texte indique clairement qu'ils ont été créés égaux et que l'un n'a pas été placé sous l'autorité de l'autre.

**CRÉÉ À L'IMAGE DE DIEU.** « Dieu créa l'homme [ *ha'adam* , 'l'humanité'] à son image, à l'image de Dieu, il le créa ; mâle et femelle, il les créa » (Gn 1,27)<sup>[ix]</sup> . L'homme et la femme sont tous deux créés à l'image divine, tous deux sont bénis, tous deux partagent la responsabilité de la procréation, tous deux doivent soumettre la terre, tous deux doivent régner sur le règne animal (Gn 1, 26-28). Leur nature est la même et sous Dieu, ils doivent remplir les mêmes fonctions. Bien que les termes « masculin » et « féminin » connotent des différences sexuelles (biologiques) et autres, il est commandé à l'homme et à la femme de manière égale et sans distinction de dominer, non pas l'un sur l'autre, mais tous les deux ensemble sur le reste de Dieu. Ces versets indiquent explicitement et fortement l'absence de toute hiérarchie des hommes sur les femmes.

**LA PRIORITÉ D'ADAM.** Que l'homme soit créé en premier, avant la femme, peut suggérer à certains qu'Adam devait avoir autorité sur Eve, mais dans le contexte ce n'est pas le cas (par exemple, les animaux ont été créés avant Adam). Au contraire, tout le récit de Genèse 2 est écrit pour montrer que la création de la femme à la fin du récit correspond en importance à la création de l'homme au début. La femme est créée comme le point culminant de l'histoire de la création. Le mouvement dans le texte va de l'incomplétude à la complétude. La priorité d'Adam signifie que la création des humains n'était pas encore achevée. Nous pouvons clairement affirmer que l'Adam de Genèse 2 est le mâle de l'Adam de Genèse 1 qui a été créé à l'image de Dieu en tant qu'homme et femme. Le '*ādam* de Genèse 2 est le *hā'ādam* de Genèse 1 en cours de création. C'est contextuellement ce que l'écrivain biblique entend nous communiquer.

**ADAM ET LA LOI.** Une lecture de Genèse 2:16, 17 donne l'impression qu'Adam a reçu un commandement spécifique de Dieu et qu'il était censé en informer Eve (c'est-à-dire qu'il était son professeur). Premièrement, en ce qui concerne qui était l'enseignant dans le jardin d'Eden, nous savons seulement que Dieu et les anges étaient leurs instructeurs.<sup>[x]</sup> Deuxièmement, il est logique de supposer que dès qu'Adam a été créé, Dieu a dû le mettre en garde contre la transgression.<sup>[xi]</sup> Troisièmement, nous savons que Dieu a également dit à Eve qu'elle ne devrait pas manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal.<sup>[xii]</sup> Dieu les a également instruits tous les deux sur la

façon de travailler et de prendre soin du jardin.<sup>[xiii]</sup> Dieu leur a donné des instructions spécifiques et les a rendus responsables devant Lui. Il les a traités en égaux.

**CRÉÉ À PARTIR DE LA CÔTE D'ADAM ET POUR LUI.** La dérivation d'Eve à partir d'Adam indique leur égalité. En utilisant la matière première de la côte, Dieu a choisi de créer esthétiquement une femme pendant qu'Adam dormait. Eve a été créée du côté d'Adam (pas de sa tête ou de ses pieds), pour montrer qu'elle devait « se tenir à ses côtés comme une égale »<sup>[xiv]</sup> (Gn 2:21, 22). Genèse 2 aborde directement la question des rôles relatifs ou de la relation fonctionnelle entre le premier homme et la première femme : Eve devait être l'aide d'Adam ('*ezer kenegdo* , Gen 2:18). Le terme '*ezer* , souvent traduit par « helper », dans l'original ne désigne pas un assistant ou un assistant subordonné, comme le terme anglais « helper » l'implique souvent. Utilisé principalement pour désigner Dieu (comme dans Exode 18 :4 ; Deut 33 :7, 26 ; Ps 33 :20 ; 70 :4 ; 115 :9-11), ce terme relationnel dans les Écritures indique simplement une relation bénéfique. Le terme *kenegdo* signifie littéralement « comme son homologue », et ainsi l'expression entière '*ezer kenegdo* dans Genèse 2 ne signifie rien de moins qu'un bienfaiteur qui est son homologue – un « partenaire » égal (Gn 2:18, 22, NEB) à la fois dans nature et fonction. Ellen G. White écrit : « Lorsque Dieu créa Ève, il voulut qu'elle ne possède ni infériorité ni supériorité par rapport à l'homme, mais qu'en *toutes choses elle soit son égale* . Les saints couples ne devaient avoir aucun intérêt indépendant l'un de l'autre ; et pourtant chacun avait une individualité dans la pensée et l'action.<sup>[xv]</sup>

La création d'Adam et Eve était un acte unique dans lequel la séparation et la réunification ont joué un rôle important. Adam a été créé en premier et par conséquent sa première relation sociale était avec le Créateur, pas avec Eve. Voulant donner à Eve le même privilège, Dieu a endormi Adam. La première relation d'Ève n'était pas avec Adam mais avec Dieu, puis il l'a amenée à Adam pour initier une merveilleuse relation en union les uns avec les autres et avec le Créateur. La séparation est dans leur cas suivie de la réunification. Eve est créée à *partir de* la côte d'Adam et ramenée à lui. Ceci est différent de la façon dont Dieu a créé d'autres phénomènes. Dans de tels cas, il n'y a pas eu de réunification parce que quelque chose de radicalement différent a été créé (Gn 1:4, 7, 9; 2:7). La terminologie « de » et « à » est utilisée (1

Cor 11 :8, 9) pour indiquer l'égalité d'Adam et Eve ainsi que la différenciation des genres. Elle devait être une bénédiction pour lui comme son égale.

**LE NOM DE LA FEMME.** Quand Adam reçoit la femme du Créateur, il s'exclame : « Ceci est maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair ; Elle sera appelée Femme [ *iššah* ], parce qu'elle a été extraite de l'Homme [ *iš* ] » (2:23). Nous devons prêter une attention particulière au langage utilisé ici. Adam ne célèbre pas qu'Ève est désormais sous son autorité mais qu'il a désormais une compagne qui correspond à sa propre nature (« os de mes os »). En effet, l'acte de nommer dans l'Ancien Testament signifie normalement la capacité de discernement, c'est-à-dire qu'il discerne sa véritable identité (cf. Gn 16,13). De plus, dans Genèse 2:23, deux « passifs divins » sont utilisés. La première, elle « a été enlevée », indique que c'est Dieu qui a accompli l'action. Le second, « elle sera appelée », indique qu'après l'avoir créée, c'est Dieu qui l'a appelée « Femme » (« Celle-ci est appelée [par le Seigneur] Femme »).

**MARIAGE.** L'égalité d'Adam et Eve est exprimée dans la formule du mariage : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme ; et ils deviendront une seule chair [ *basar ekhad* ] » (2:24). La relation d'Adam et Eve est considérée comme le modèle de toutes les futures relations conjugales humaines. Dans une société patriarcale, on s'attendait à ce que la femme « s'attache/se joindre » à son mari, et la force de cette déclaration est donc que l'homme et la femme doivent « se joindre » l'un à l'autre. L'« attachement » réciproque indique l'absence de soumission de l'un sous l'autorité de l'autre. De même, dans le contexte de l'alliance du mariage, le mari et la femme deviennent « une seule chair » ( *basar ekhad* ). Cette expression indique une unité et une intimité dans la relation totale de toute la personne du mari à toute la personne de la femme, une harmonie et une union les uns avec les autres en toutes choses.

En bref, Genèse 2, comme Genèse 1, ne fournit aucune preuve qui pourrait être utilisée pour soutenir une soumission de la femme au mari avant la Chute. Ils sont plutôt présentés comme totalement égaux, sans aucune allusion à une nature ou à une hiérarchie fonctionnelle différente.

## HOMMES ET FEMMES APRÈS LA CHUTE

**ADAM ET EVE.** La soumission de la femme au mari s'est produite après la chute d'Adam et Eve. « Il [votre mari] dominera [ *mashal* ] sur vous » (Gn 3 :16). Le verbe hébreu traduit « tu régnera sur toi » ( *mashal* ) n'est pas le même que celui utilisé pour « régner/dominer » ( *radah* ) sur les animaux du couple humain (Gn 1:28), mais pointe vers un rôle de leadership qui implique de reconforter , la protection, les soins et l'amour. Il est crucial de reconnaître que la direction aimante d'Adam et la soumission d'Ève viennent *après la Chute* , introduites par Dieu comme mesure corrective pour préserver l'unité et l'harmonie dans le mariage. Cette relation n'est pas une ordonnance de création, mais résulte du péché : « Le péché avait apporté la discorde, et maintenant leur union ne pouvait être maintenue et l'harmonie préservée que par la *soumission de l'un ou de l'autre*. "<sup>[xvii]</sup> Enfin, le rôle de leadership aimant ( *mashal* ) dans Genèse 3:16 est limité à la *relation mari-femme* , et n'implique donc pas une subordination générale des femmes aux hommes ou la direction universelle des hommes sur les femmes. En bref, il n'y a aucun obstacle dans Genèse 3 empêchant la femme de participer pleinement et sur un pied d'égalité avec l'homme à tout ministère auquel Dieu peut l'appeler et pour lequel il peut la permettre.

**LES FEMMES DANS DES ROLES D'AUTORITE EN ISRAEL.** Puisque le texte biblique laisse ouverte la possibilité aux femmes d'exercer des rôles d'autorité, il existe de nombreux exemples de femmes exerçant le don de l'autorité et de ministère dans l'Ancien Testament. Entre autres, nous trouvons Miriam, une prophète notoire, dirigeante d'Israël aux côtés de ses frères (Mic 6 : 4), et Huldah (2 Rois 22 :14-20 ; 2 Chr 34 :22-28). C'est Deborah, cependant, qui mérite une attention particulière. Dans le livre des Juges, elle est décrite comme un chef militaire avec la même autorité que les généraux masculins, et un juge vers lequel d'autres Israélites masculins se sont tournés pour obtenir des conseils juridiques et régler les affaires judiciaires. Ce serait une erreur de considérer Deborah comme une simple prophète qui a temporairement reçu des pouvoirs juridiques. Ce que l'on oublie souvent, c'est que très peu de prophètes dans l'Ancien Testament sont appelés juges et prophètes. Ces deux rôles sont attribués à Moïse (Exode 18 :16) et à Samuel (1 Sam 7 :6, 15-17). Cela suggérerait qu'elle était le plus haut dirigeant d'Israël à cette époque en tant que prophète et juge. Il ne fait aucun doute que les juges étaient des

dirigeants dans l'Israël pré-monarchique (Juges 2:11-19) et qu'ils avaient également des fonctions judiciaires. Au moment de la crise, elle était l'instrument de Dieu pour délivrer son peuple.<sup>[xviii]</sup> C'était le travail des juges à l'époque des juges (2:16). Guidée par le Seigneur, elle avait autorité sur les hommes en tant que prophète et juge. Son rôle de leader est si impressionnant que lorsque Barak hésite et veut qu'elle soit sur le champ de bataille avec lui, elle souligne que ce serait contraire au rôle traditionnel des femmes et culturellement préjudiciable à Barak ; il connaîtra la honte. Mais il s'en moque car il veut que le meilleur dirigeant d'Israël l'accompagne. En choisissant Deborah comme dirigeante en Israël, avec autorité sur son peuple, Dieu a démontré qu'il n'y a rien de mal, moralement ou spirituellement, à avoir une femme dans des postes de direction parmi le peuple de Dieu.

En conclusion, le Dieu de l'Ancien Testament ne discrimine pas arbitrairement les humains sur la base du sexe. Chaque fois qu'il voulait utiliser une femme comme dirigeante en Israël, il le faisait. Cela montre que le modèle commun ou la pratique du leadership masculin – suivi partout dans l'ancien Proche-Orient et pas seulement en Israël – n'était pas exclusif pour Dieu. Si nous devons parler d'idéaux divins, ce serait clair. L'idéal n'était pas que les hommes occupent les postes de direction les plus importants, mais que les hommes et les femmes sur un pied d'égalité dirigent le peuple de Dieu. Cet idéal remonte à ce que Dieu a institué dans le jardin d'Eden.

## Dieu, les femmes et les hommes dans le Nouveau Testament

Notre étude du Nouveau Testament montrera que ce que nous avons trouvé dans l'Ancien Testament est également valable pour le Nouveau Testament. La Bible révèle un Dieu qui aime, prend soin et utilise constamment les êtres humains, hommes et femmes, dans n'importe quelle position de responsabilité parmi son peuple. Le modèle commun d'autorité masculine trouvé dans le Nouveau Testament, également présent dans l'Ancien Testament, ne représente pas exclusivement la volonté de Dieu pour son peuple. Nous examinerons la relation entre mari et femme et certains des passages les plus importants sur notre sujet dans le Nouveau Testament, la nature du ministère, les dons de l'Esprit et les qualifications pour diriger l'église.

## MARI ET FEMME : CHEF DE FAMILLE

Le Nouveau Testament donne des instructions importantes concernant les relations entre maris et femmes. Dans les épîtres, nous trouvons sept utilisations du mot grec signifiant « se soumettre » (*hypotassō* ; 1 Cor 14:34 ; Eph 5:21, 24 ; Col 3:18 ; Tite 2:5 ; 1 Pi 3:1, 5) dans le cadre des relations homme/femme (*anēr/gynē*). Il y a une certaine ambiguïté dans la langue grecque concernant *anēr/gynē* parce que les mêmes mots peuvent signifier soit « homme/femme » ou « mari/femme ». Cependant, un examen attentif de chacun de ces passages révèle que le contexte est toujours celui des relations mari-femme et non celui des hommes et des femmes en général.

**Éphésiens 5:21-33.** C'est le passage fondamental du NT traitant des relations mari-femme, et le seul sur cette question qui contient à la fois les mots « chef » (*kephalē*) et « soumettre » (*hypotassō*). Il ne s'agit pas ici de l'obéissance inconditionnelle de la femme au mari et encore moins de la soumission forcée. La référence au mari étant le « chef » de la femme (v. 23) doit être comprise en relation avec la nature de la direction de Christ décrite dans le même verset. A l'époque de Paul, le mot grec pour tête (*kephalē*) pouvait être utilisé de plusieurs manières symboliques. Ici, il ne s'agit pas de l'autorité du Christ sur l'église mais du Christ comme source de vie et de nourriture pour le reste du corps (cf. Ep 4:15, 16; Col 2:19). Les maris doivent imiter l'amour du Christ en tant que « Sauveur » de l'église. Le mari doit l'aimer, la nourrir et la chérir, tout comme Christ s'est « donné Lui-même » pour l'Église (v. 25, 28). Dans le mariage, l'amour est la forme ultime de la soumission.

Comme ce fut le cas dans la Genèse, Éphésiens 5 précise également que le conseil de Paul pour les maris et les femmes ne peut pas être étendu aux relations entre hommes et femmes en général. Même si certains peuvent soutenir que l'église est une famille et que la direction masculine de la famille devrait donc être suivie dans l'église, l'apôtre lui-même montre comment la relation de mariage s'applique à l'église. *La direction du mari* au foyer n'est pas assimilée à *la direction masculine* à l'église. Au contraire, le seul mari/chef de l'église est Christ, et toute l'église, y compris les hommes, est sa « épouse », également soumise à lui (Eph 5:21-23).

**1 Corinthiens 11 :2-16.** Mis à part Éphésiens 5:23, le seul autre passage du Nouveau Testament utilisant *kephalē* "tête" dans le contexte des relations homme/femme est 1 Corinthiens 11:3. Ce passage est thématiquement et terminologiquement lié à Éphésiens 5:21-33, et se concentre sur les femmes qui se soumettent à la direction de leur propre mari, et non à la direction des hommes sur les femmes en général. Alors que de nombreux arguments contre l'ordination des femmes ont été construits sur le conseil de Paul dans 1 Corinthiens 11, une *lecture simple* de ce passage révèle que Paul ne parle pas ici de leadership et d'autorité de l'église, ni d'ordination. Au contraire, le but de ce passage est d'instruire les Corinthiens concernant le port ou non de couvre-chefs lorsqu'ils dirigent des rassemblements d'église, et de donner sa raison pour cette instruction.

***Sujet principal du passage.*** En réalité, le conseil de Paul dans ce passage est en harmonie avec d'autres passages de ses lettres où nous voyons des femmes exercer un leadership dans le ministère de l'Évangile. Dans 1 Corinthiens 11:4, 5, Paul identifie le sujet principal du passage, et les hommes et les femmes sont représentés comme participant et dirigeant le culte en priant et en prophétisant (c'est-à-dire en conseillant et en instruisant les croyants rassemblés au nom de Dieu ; cf. 1 Co 14 :1-5, 2933). Un tel leadership est ici décrit exactement dans les mêmes termes pour les hommes et les femmes, sans aucune suggestion de désapprobation ou de différenciation entre les deux, que ce soit dans le type ou le niveau de direction dans lequel ils se sont engagés.

***Pratique culturelle.*** Pendant de nombreuses générations, les Adventistes n'ont pas compris cette instruction comme signifiant que les femmes devraient porter des couvre-chefs tandis que les hommes ne devraient pas le faire pendant le service de culte. Cela a été considéré comme une instruction culturellement spécifique dans un contexte particulier. Une telle reconnaissance par l'église n'est pas le résultat de la mise de côté du conseil de l'Écriture, mais est faite pour la raison opposée : être pleinement attentif et obéissant aux préoccupations culturelles fondamentales révélées dans le passage.

Paul déclare explicitement dans les versets 4-6 que sa préoccupation par rapport aux couvre-chefs est la question d'apporter le déshonneur plutôt que l'honneur sur sa tête. En effet, le souci de l'honneur est davantage développé dans les versets 7-9, où Paul parle de la femme comme de

la gloire de l'homme. C'est à de telles perceptions qu'il revient dans les versets de conclusion, faisant appel à ce qui était généralement considéré comme « propre » pour une femme, « naturel » pour un homme, et généralement pratiqué par les églises (v. 13-16). Les instructions de Paul selon lesquelles il est « honteux » pour une femme d'avoir les cheveux rasés (v. 6) doivent être comprises par rapport à la haute valeur accordée à l'honneur dans la société gréco-romaine contemporaine. Dans cette société, une femme à la tête découverte ou rasée risquait d'être considérée comme adultère ou prostituée, et une femme qui parlait en public dans un cadre décontracté à des hommes qui n'étaient pas son mari était considérée comme cherchant à les séduire.

*Utilisation du terme « tête » ( kephalē ).* Paul ouvre son argumentation concernant les couvre-chefs au verset 3 en utilisant une image verbale, une métaphore, pour parler de cette culture de l'honneur/de la honte sur ce qui est « correct » et « honteux » pour les hommes et les femmes de faire dans une église publique. Il utilise la métaphore de la « tête » pour démontrer que ce qu'un croyant individuel fait avec sa tête physique a également un impact sur sa tête métaphorique. Ainsi, le choix d'un homme concernant le port d'un couvre-chef ne concerne pas simplement sa propre liberté de choisir, mais a un impact sur l'honneur avec lequel les autres considéreront Christ, sa tête. De même, le libre choix d'une femme concernant son couvre-chef affecte non seulement elle-même mais aussi son mari/« tête », et finalement Dieu, la « tête » absolue.

Le mot pour tête ( *kephalē* ) a été utilisé par les Juifs et les Gentils pour transmettre une variété d'idées liées à la place de la tête physique par rapport au corps, y compris celle de la prééminence, de la *représentation* de l'ensemble, d'être le *premier* ou la *source* . Dans ce passage, Paul se concentre sur l'idée métaphorique d'Adam comme étant le *premier* créé, et en fait la source à partir de laquelle la femme a été créée (vs. 8, 9). Cet usage prend tout son sens avec le verset 3, et en fait le meilleur sens chronologiquement. Ce serait alors dire que le Christ était d' *abord* , ou *source* , en relation avec l'homme (englobant toute l'humanité, comme dans Rom 4:8; Eph 4:13); que l'homme, Adam, était d' *abord* , ou *source* , par rapport à sa femme, Eve ; et que Dieu était le premier, ou la source, en relation avec Christ (le *Messie* ) en l'envoyant pour racheter l'humanité.

*Lien avec la Genèse.* Aux versets 7-9, Paul s'appuie sur la métaphore de la « tête » en ajoutant plusieurs raisons de Genèse 1-3 selon lesquelles les femmes devraient se préoccuper de ne pas déshonorer leur mari. Bien que, comme l'homme, la femme ait été créée à l'image de Dieu, Paul se concentre ici sur le fait qu'elle a le privilège supplémentaire d'être créée pour répondre aux besoins de l'homme et être sa gloire. Paul va à Genèse 2 et en fournit une excellente lecture. Il remarque que dans la Genèse la femme est créée à partir de l'homme - c'est son origine immédiate - et non l'homme à partir de la femme. Ce sont les faits. Selon Paul, la femme est venue enrichir l'homme et en ce sens elle lui a ajouté honneur/gloire. Elle a été créée pour le bien de l'homme, pas l'homme pour son bien, car il a été créé avant qu'elle ne soit créée. Pour Paul et Genèse, c'est le fondement même de la différenciation des genres. Cet argument est utilisé par Paul pour indiquer que lorsqu'une femme participe à l'adoration, elle doit se couvrir les cheveux afin de rendre gloire à Dieu, pas à l'homme. En faisant cela, elle évite également l'auto-glorification parce que ses cheveux sont sa gloire (v. 15).

Dans la culture du premier siècle, il était traditionnellement entendu que la « gloire » de la femme, et en particulier ses cheveux, devaient être couverts en public afin d'éviter de faire honte en l'exhibant de manière impudique à des personnes extérieures à sa famille. Dans de telles circonstances, cela aurait été particulièrement important dans un service d'adoration, pour éviter la distraction de donner gloire et adoration à Dieu seul. Notez que, suite au résumé de son instruction au verset 10, Paul équilibre son argumentation aux versets 11-12 en précisant que, depuis la création, c'est la femme que Dieu a placée en premier, comme source, car c'est elle qui a donné naissance à tout homme depuis Adam.

En résumé, 1 Corinthiens 11 :2-16 fait une distinction claire entre l'homme et la femme dans la manière de s'habiller, en harmonie avec Deutéronome 22 :5, et appelle les femmes à agir de manière à ne pas déshonorer leurs maris. Ce passage ne parle pas d'une interdiction pour les femmes d'occuper des postes de direction, ni d'une direction universelle des hommes sur les femmes. Paul ne relit pas dans Genèse 1-3 un principe jamais remarqué ou exprimé auparavant. Il utilise le passage pour démontrer que dès le début, la femme a enrichi la vie et fait honneur au mari et que cela devrait continuer à être le cas pendant le culte dans le contexte d'un monde déchu. Paul utilise la référence à la création comme explication de son argumentation, et non

comme cause d'une norme universelle de relation entre les hommes et les femmes. Il n'y a rien dans le contexte qui soutiendrait l'idée que dans l'église l'ancien est le chef de la femme.

**1 Timothée 2:9-14.** C'est l'un des passages les plus controversés du débat sur l'ordination des femmes. Puisque notre passage spécifique traite des questions liées aux femmes, nous accorderons une attention particulière à ce que son contexte immédiat (l'Épître à Timothée) dit à leur sujet.

*Le contexte.* Une lecture attentive de 1 Timothée démontre que la lettre de Paul a été écrite en réponse à de faux enseignements qui menaçaient de détruire l'œuvre de Dieu à Éphèse. Dès le début de sa lettre, Paul charge Timothée de s'opposer aux faux enseignants dont les doctrines erronées sapient l'œuvre authentique de l'évangile (1:3). Au lieu de proclamer la puissance du Christ ressuscité qui transforme les vies humaines (cf. 1:5; 12-16), ces individus proclamaient un évangile exclusif qui ne consistait en rien de plus que des idées sensationnelles (cf. 1:3-4; Tite 1:14; 3:9). Dans la seconde moitié de la lettre, Paul décrit plus en détail la nature des faux enseignements (4 :1-5 ; 6 :3-10) et les oppose au type de comportement qui devrait caractériser une vie vécue en harmonie avec la vérité de le gospel. La lettre se termine ensuite par un appel à tenir ferme contre la fausse doctrine (6:20, 21).

Les faux enseignements faisaient également des incursions considérables parmi un certain nombre de femmes croyantes. La mesure dans laquelle les faux enseignements les influençaient négativement est indiquée dans l'attention importante que Paul accorde aux femmes dans ses discussions contre les faux enseignements. Il s'intéresse à la conduite des femmes en adoration (2 :10-15), aux veuves (5 :5, 6, 10, 11, 14) et aux femmes qui allaient de maison en maison « en disant des choses qu'elles ne devraient pas » (5:13, EXB). Le fait que Paul décrive ces femmes comme « disant des choses qu'elles ne devraient pas » suggère qu'elles étaient liées dans une certaine mesure avec « certaines personnes » que Timothée a été chargé d'empêcher d'enseigner une « doctrine différente » (1:3, ESV). Le lien de ces femmes avec les faux enseignants peut également être vu en ce que leur désir de ne pas se marier et de ne pas avoir d'enfants (5:11-16) coïncide avec le plaidoyer des faux enseignants pour le célibat (4:1-3; 5:9, dix). C'était le lien de ces femmes avec les faux enseignants et leurs doctrines hérétiques qui était au cœur de l'interdiction de Paul.

***Apprenez en silence et soyez soumises.*** Le contexte du passage fournit la raison de l'affirmation selon laquelle les femmes doivent apprendre en silence. Au lieu d'écouter les faux enseignants, ils doivent être enseignés à l'église par ceux qui connaissent bien la doctrine chrétienne. En bonne élève, on attend des femmes qu'elles apprennent en silence, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas interférer avec le processus d'enseignement. En plus de cela, elles doivent être soumises à l'enseignant et aux enseignements chrétiens.

***Il est interdit aux femmes d'enseigner.*** Il est interdit aux femmes d'enseigner à cause de l'influence que les faux enseignements ont sur elles - une influence qui peut non seulement avoir affecté leur comportement, mais qui a probablement aussi impliqué leur promotion des faux enseignements. *Les femmes d'Éphèse n'étaient pas aptes à enseigner, non parce qu'elles étaient des femmes, mais parce qu'elles avaient été ou étaient trompées par les faux enseignants*, tout comme Ève avait été trompée par les paroles séduisantes du serpent (cfr. 1 Tim 2:14 ; 2 Co 11 :3, 4). Dans ces circonstances, ces femmes n'étaient pas en mesure d'enseigner ; ils devaient d'abord devenir des élèves (2:11).

***Avoir de l'autorité sur.*** Le verbe *authentain* dans 1 Timothée 2:12, traduit par « avoir autorité sur », ne fait pas référence à l'autorité enseignante officielle. Un examen attentif de l'utilisation du verbe montre qu'« il n'y a pas de garantie du premier siècle pour traduire *authentain* par « exercer l'autorité ». »<sup>[xviii]</sup> Ce type d'autorité est généralement exprimé par la forme verbale du mot grec commun que Paul utilise ailleurs pour désigner l'autorité - *exousia* (par exemple, Rom 9:21; 13:3; 2 Cor 13:10; 2 Thess 3 :9). Au lieu de cela, il utilise le verbe inhabituel *authentain* - que l'on ne trouve ici que dans le Nouveau Testament, mais un terme qui a également des connotations négatives qui lui sont associées. Il fait référence à une forme de comportement dominatrice ou contrôlante. Cela indique que le problème à Éphèse était enraciné dans la manière dominatrice et contrôlante dont les femmes enseignaient ou, très probablement, dans leur attitude envers ceux qui les instruisaient. Paul interdit ce comportement inapproprié au verset 12, puis explique la raison de l'interdiction en faisant référence à l'ordre de création au verset 13.

***Adam et Eve.*** Il est important de remarquer que Paul n'explique pas ce qu'il veut dire lorsqu'il dit : « Car c'est Adam qui fut d'abord créé, et ensuite Eve. Et ce n'est pas Adam qui a été

séduit, mais la femme... » (v. 13, 14). Par conséquent, différentes explications ont été données (par exemple, Eve a usurpé la direction d'Adam). Mais Paul oppose la priorité d'Adam dans la création à la priorité d'Eve dans le péché afin d'indiquer que la tromperie n'est pas inévitable— Adam, bien que créé le premier, n'a pas été trompé. La tromperie est dans les deux cas associée aux faux enseignants et si les femmes cessent de les écouter, elles ne seraient pas trompées. Cette interprétation du texte dans son contexte immédiat est soutenue par 1 Corinthiens 11 : 5, où Paul reconnaît spécifiquement le droit des femmes de prier ou de prophétiser à l'église – des activités qui n'étaient pas seulement faites à haute voix, mais incluaient également un élément d'enseignement public.

Comprise dans cette perspective, l'interdiction de Paul est mieux considérée comme une injonction temporaire spécifiquement liée aux faux enseignements qui troublaient les croyants à Éphèse. Comme toute l'Écriture, le passage a une autorité universelle pour l'église aujourd'hui. Mais pour être fidèle à l'Écriture, le passage ne doit être appliqué qu'à *des situations similaires* au sein de l'église - des situations où, sous l'influence de faux enseignements, le comportement de certains individus, qu'ils soient femmes ou hommes, menacent de saper la proclamation du vrai évangile (Gal 1:7-9). Le contexte indique que ce passage ne concerne pas l'ordination des femmes au ministère ou la direction des anciens de l'église sur les femmes. Il ne s'agit pas non plus de l'autorité du mari sur la femme.

## **NATURE DU MINISTÈRE CHRÉTIEN**

**MINISTÈRE DE JÉSUS ET CHRÉTIEN.** La nature du ministère chrétien a été incontestablement manifestée et établie par Jésus à travers son ministère d'enseignement et son sacrifice : « Car même le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour plusieurs » (Marc 10 :45). Le service du don de soi est la plus grande expression du ministère chrétien tel qu'il se manifeste dans l'incarnation et la mort du Fils de Dieu. Celui qui était par nature divin est devenu un serviteur au point de donner sa vie pour nous (Ph 2, 5-8). *Son exaltation était basée sur son service incommensurable envers les autres.* Il l'a aussi enseigné aux disciples lorsqu'il leur a dit : « Vous savez que ceux qui sont reconnus comme chefs des Gentils dominant sur eux ; et leurs grands hommes exercent leur autorité sur eux. Mais

il n'en est pas ainsi parmi vous, mais quiconque veut devenir grand parmi vous sera votre serviteur ; et quiconque voudra devenir grand parmi vous sera votre serviteur » (10:42, 43).

La théologie du ministère de Jésus est basée sur le service, l'abnégation et l'humilité, et non sur une lutte de pouvoir, un rang, un statut ou un sexe. *Jésus rétablissait dans son église le principe divin d'ordre qui régnait sur son royaume cosmique avant l'origine du péché, à savoir l'amour divin manifesté dans le service aux autres.* Les postes de direction étaient alors attribués sur la base d'une vie de service et non sur la base d'une priorité de création ou de genre. Jésus ne qualifie pas ce qu'il dit sur la base du genre comme si le service des femmes devait toujours être de nature inférieure à celui des hommes. Les postes de direction, dit-il, sont attribués à *tous* sur la base du service.

**MINISTÈRE DANS L'ÉGLISE.** Suivant les instructions de Jésus, les auteurs du Nouveau Testament ont envisagé tout ministère comme un service ( *diaconie* ) et ont appliqué le terme au service de tous les croyants, à la fois ceux qui exercent des rôles de leadership ainsi que ceux qui remplissent d'autres rôles ministériels dans l'église (Rom 16 : 1; Phil 2:5-7; Col 1:7; 1 Pi 4:10). Dans ses lettres aux églises, Paul a utilisé les mêmes mots pour décrire son ministère et celui de ses collaborateurs, y compris les collaboratrices (Rom 16:3 ; 1 Thess 3:2). Ensemble, ils étaient serviteurs ( *diakonos* ) et esclaves ( *doulos* ) de l'Évangile et du Christ (Col 1:7, 4:7, 12; Eph 6:21). Le type d'autorité exercé par les croyants chrétiens est donc différent de celui que l'on voit dans le monde en général. Plutôt que d'être conçu en termes de « régner sur » ou d'« avoir autorité sur » (Marc 10 :42), le but de tout ministère chrétien est d'encourager, d'habiliter, de permettre et de fournir une vision « de sorte que le corps du Christ peut être édifiée » (Eph 4:12, NIV) et sa mission menée à son terme. Les principes bibliques pour l'exercice de l'autorité défient chaque culture humaine à certains égards. Il est essentiel de reconnaître que la culture a une influence déterminante puissante sur chaque personne. Les Adventistes du Septième Jour croient que toute autorité ecclésiastique doit être exercée dans un esprit d'humilité envers Dieu et son peuple (Matthieu 20 :24-28 ; 1 Pi 5 :1-4).

Tout au long de la Parole de Dieu, le ministère est conçu comme un service et, en tant que tel, c'est l'appel de toute personne qui accepte le Christ comme Sauveur et Seigneur et devient une partie de son corps. Tous les disciples du Christ sont appelés à le représenter dans le monde,

à agir en son nom et à servir les autres selon leurs dons (2 Cor 5:20 ; 1 Pi 4:10). Ainsi on ne trouve pas dans le Nouveau Testament une distinction entre ministère spirituel (ou clergé) et un laïc séculier. Chaque disciple du Christ est un ministre ou un serviteur et est appelé à accomplir un ministère selon la volonté du Saint-Esprit.

## **LE DON DU SAINT ESPRIT**

**LE SAINT ESPRIT POUR HOMMES ET FEMMES.** Pour établir l'ordre dans l'église sur la base de l'ordre cosmique établi par Dieu, tous les membres de l'église – femmes et hommes – ont reçu à la Pentecôte la puissance du Saint-Esprit. Ainsi fut inaugurée la mission de l'église. Par l'Esprit, Christ a prévu que chaque croyant participe à son ministère. Il continue de responsabiliser les croyants en leur fournissant des dons spirituels, dont le but est d'édifier et de servir la communauté chrétienne et de faciliter son effort missionnaire (Rm 12:6-9; 1 Co 12:6-11; Eph 4:7 , 11-13). En se servant les uns les autres et au monde avec amour, les croyants démontrent leur obéissance au commandement de Jésus (Matthieu 22 :37-39 ; 28 :18-20).

**LES DONNS SONT GENRE INCLUSIF.** L'enseignement du Nouveau Testament sur les dons spirituels indique que le Saint-Esprit accorde des dons à tous les chrétiens sans distinction de race, de sexe ou de statut social. Tous les croyants reçoivent des dons pour l'édification du corps chrétien et pour la mission et le ministère dans le monde. Ce fait est évident en ce que tous les chrétiens (hommes et femmes) reçoivent des dons et sont encouragés à désirer « les meilleurs dons » (1 Co 12 :7, 11, 31). Chaque disciple du Christ, sans exception, a donc une contribution spéciale et unique à apporter au bien-être et à la mission de l'église. Puisque c'est le Saint-Esprit qui à la fois crée et sanctionne tous les ministères chrétiens, les disciples du Christ peuvent s'attendre à recevoir son appel et sont encouragés à embrasser le ministère particulier auquel ils sont appelés. Sur la base des paroles prophétiques de Joël 2 et de la réapplication de Pierre aux événements de la Pentecôte, les Adventistes du Septième Jour affirment systématiquement que tous les dons spirituels incluent le genre, y compris les dons tels que l'autorité, la prophétie, l'évangélisation, le ministère pastoral et l'enseignement.

**MEMBRES ET MINISTRES : AUCUNE DIFFÉRENCE ESSENTIELLE.** Enfin, le don spirituel de chaque membre suggère qu'il ne peut y avoir de différence essentielle entre les membres et les

ministres de l'église. Toute forme de cléricisme (c'est-à-dire l'idée qu'il existe une division de classe dans l'église où certains possèdent un statut spirituel plus élevé que d'autres) est étrangère à la pensée du Nouveau Testament (1 Co 12:22-25). Au lieu de cela, chaque croyant, sous la direction et la direction du Saint-Esprit, est appelé à accomplir un ministère selon ses dons spirituels (Actes 1:6-8; 1 Cor 12:4, 11). Toute revendication exclusive de ces dons ou leur refus basé sur la race, la classe sociale ou le sexe est exclue car leur distribution est déterminée par la volonté du Saint-Esprit et non par les hommes (1 Co 12:11).

En conclusion, le ministère chrétien est inclusif de genre et les postes de responsabilités sont donnés sur la base d'un appel divin et d'une vie d'amour manifestée dans le service de Dieu et des autres. Les Adventistes croient que « les dons fournissent toutes les capacités et tous les ministères dont l'église a besoin pour remplir ses fonctions divinement ordonnées » (Fundamental Beliefs, 17). Cependant, le « sacerdoce de tous les croyants » et le don spirituel de chaque croyant n'excluent pas l'idée que, pour que l'église puisse accomplir sa mission efficacement, une certaine structure ou organisation est nécessaire (Actes 15 : 1-15 ; 1 Co 14:33, 40). Pour cette raison, le Nouveau Testament soutient également l'idée de ministères de leadership spécialisés.

## **DONS ET FONCTIONS**

Bien que le Christ n'ait pas fourni d'informations détaillées sur la façon dont l'Eglise devrait être organisée, il a permis à l'Eglise, avec la direction de l'Esprit et des Écritures, de s'organiser et de trouver les moyens de remplir au mieux sa mission.

**DIEU PREND L'INITIATIVE.** Le témoignage biblique est clair que pour accomplir sa mission sur terre, Dieu a choisi certains de ses disciples pour servir et diriger dans l'église selon les dons spirituels qu'ils ont reçus du Saint-Esprit (Rom 12:8 ; Ep 4:7, 11). Dans tous les cas de ministère, Dieu est Celui qui a initié l'appel, les a qualifiés pour leur ministère et, à travers l'église, leur a donné l'autorité d'accomplir leurs devoirs et fonctions. Dans l'Ancien Testament, ces dirigeants comprenaient les Lévites (Nombres 8 :5-26), Aaron et ses fils (Exode 28, 29), les 70 anciens (Nombres 11 :10-25), Josué, les juges et les prophètes de Israël.

Comme dans l'Ancien Testament, le Nouveau Testament fournit également une variété de façons dont quelqu'un a été nommé à un poste ou à une tâche. Dans tous les cas, l'initiative d'un appel à toute forme de ministère appartient à Dieu. Ceux qui consacrent tout leur temps au service chrétien ont droit à un soutien matériel de la communauté chrétienne (Mt 10 :10 ; 1 Co 9 :3-14 ; 1 Tm 5 :17, 18).

**LES DOUZE APOTRES.** Parmi les dirigeants du christianisme primitif, les apôtres ont joué un rôle particulier. Jésus a nommé ces douze hommes parmi de plus grands groupes de disciples (Marc 3:13-19; Luc 6:12-16) pour être des Apôtres (Matthieu 10:1-4; Marc 3:13-19; Luc 6:12-16) . Il les a choisis comme témoins oculaires de son ministère (Actes 1:21, 22) et leur a confié le ministère de proclamer et d'interpréter fidèlement ses paroles et son témoignage, l'évangile. Après sa mort et son ascension au ciel (Actes 2:1-4; Marc 3:13, 14; Matt 28:18-20), Il a confié à ces individus l'exercice de l'autorité dans l'Eglise (cf. Matt 16:19; 18:18). En tant que témoins oculaires, directement nommés par le Christ, les apôtres occupent une position unique dans l'église. Comme le dit Paul, ils sont, avec les prophètes, le fondement sur lequel est bâtie l'église (Ep 2,20). Leur ministère est unique et non reproductible dans l'église. La nomination des Douze est considérée comme le début de l'Église chrétienne et du ministère chrétien. Plus tard, après l'ascension de Jésus, les disciples choisirent parmi eux un autre apôtre, Matthias, pour remplacer Judas. Cette nomination a également été faite dans un esprit de prière, et le tirage au sort entre Matthias et Joseph Barabbas a été considéré comme la volonté de Dieu (Actes 1:15-26). Dans le Nouveau Testament, le terme « Apôtre » est également utilisé pour désigner ce qui semble être des missionnaires (par exemple Actes 14 :14 ; 1 Cor 4 :6, 9 ; 1 Thess 1 :1, 2 :6).

**DONS SPÉCIALISÉS.** Dans le christianisme primitif, nous trouvons diverses personnes appelées et dotées par Dieu de certains dons du Saint-Esprit qui leur ont permis de fonctionner dans des voies spécialisées d'autorité. Appelés apôtres, évangélistes, pasteurs et enseignants (Eph 4:11), ces individus ont agi comme des dirigeants qui ont aidé la jeune église chrétienne à accomplir sa mission plus efficacement. Ils étaient chargés de préparer le peuple de Dieu « aux œuvres de service, afin que le corps de Christ soit édifié » (Eph 4:12, NIV).

**DÉBUT DES DIRIGEANTS NOMMÉS.** Le début des rôles de ministère de nomination dans l'église se trouve dans Actes 6. Lorsque les apôtres se sont retrouvés distraits de leur mission par

des problèmes administratifs, ils ont demandé à l'église d'élire sept hommes pour prendre en charge la distribution quotidienne de la nourriture. Leur sélection par l'assemblée a été complétée par une prière et l'imposition des mains, première référence à cette cérémonie dans le Nouveau Testament (Actes 6:1-6).

Cet événement marque le début d'un ministère nommé par l'église à la différence d'un ministère nommé par Jésus ou d'autres dont le ministère ne dépendait que d'un appel divin direct (par exemple, les prophètes et les enseignants). On disait que les Apôtres et les Sept accomplissaient un service ou un ministère pour l'église : les Apôtres accomplissaient le ministère de la Parole tandis que les Sept accomplissaient le ministère des tables. Cette division du travail n'était pas absolue, car le Saint-Esprit a utilisé au moins deux des sept, Etienne et Philippe, pour enseigner l'évangile d'une manière puissante dans les chapitres suivants des Actes (6:8-10; 8:5, 36- 40 ; 21 : 8).

Bien que le mot « diacre » (*diakonos*) n'apparaisse pas dans le livre des Actes, « ancien » (*presbyteros*) apparaît plusieurs fois, à la fois en acceptant des fonds pour la distribution (11:30) et agissant dans un rôle de direction avec les apôtres (15 : 2-4, 22; 21:18). Paul et Barnabas étaient des enseignants dans l'église d'Antioche et ont également été mis à part pour le travail missionnaire par la prière et l'imposition des mains par leur église (Actes 13:1-3). Au cours de leur voyage missionnaire, ils ont nommé des anciens dans les églises locales qu'ils ont établies (Actes 14:23). Cependant, le Nouveau Testament parle également de certaines nominations à diverses fonctions de manière moins formelle, telles que les filles de Philippe et Agabus (Actes 21:8-10). La première preuve claire d'un ministère de nomination à deux rangs de diacres et d'anciens est la salutation dans Philippiens 1:1, mais la distinction est la plus claire dans 1 Timothée 3:113. Grâce aux conseils protecteurs et à la sollicitude affectueuse de Dieu, des modèles de ministère, fluides au début, ont ainsi été établis dans l'église primitive.

**DIACRES ET ANCIENS.** Comme indiqué, le diaconat trouve son origine dans la nomination des Sept dans Actes 6. Ce n'était probablement qu'une question de temps pour les églises dans différents endroits de nommer leurs propres diacres comme dirigeants dans l'Eglise. Paul donne des instructions précises à ce sujet (1 Tm 3 :8-13). Parmi ceux qui exerçaient des dons de dirigeants figuraient également les dirigeants nommés – anciens/surveillants et diacres – élus par

la communauté et confirmés par les apôtres. Reconnaisant le don de l'autorité de ces personnes et l'action du Saint-Esprit dans leur vie (Actes 6:3), l'Eglise les a choisis pour la tâche de surveillance spirituelle, de protection de la communauté, d'enseignement et de prédication ( Actes 20 :28 ; 1 Tm 5 :17).

Les dons spirituels et les charges ne doivent pas être distingués de manière drastique car les anciens ont été nommés à leur charge sur la base d'avoir reçu des dons spirituels qui les qualifiaient pour ce poste spécifique. Par exemple, parmi les dons de l'Esprit, nous trouvons celui pour le pasteur (*poimēn* ; Eph 4:11) qui est utilisé comme synonyme d'ancien/surveillant (1 Pi 5:1-4; Actes 20:17, 28). Les fonctions d'ancien et de surveillant sont également synonymes l'une de l'autre (Actes 20 :17, 28 ; Tite 1 :5, 7). Le don d'enseigner est également décrit comme une responsabilité d'un ancien/surveillant (1 Tim 2:2; Tite 1:9). Ces rôles (pasteur/enseignant, ancien/surveillant) n'étaient pas clairement distingués. Les dons spirituels de pasteur/enseignant, qui incluent le genre dans l'enseignement adventiste des dons spirituels, sont donc équivalents au poste nommé d'ancien ou de surveillant.

## **IMPOSITION DES MAINS DANS L'ÉCRITURE**

La pratique actuelle d'ordonner des dirigeants d'église par le rituel de l'imposition des mains est largement basée sur les récits du NT d'Actes 6:1-6 et 13:1-3. L'Écriture ne nous fournit pas une description liturgique détaillée ou sa théologie, ni ne limite l'utilisation de ce rituel à la seule installation des chefs d'église. Comme beaucoup d'autres pratiques chrétiennes, cependant, l'imposition des mains a ses racines dans l'Ancien Testament et le Judaïsme.

**IMPOSITION DES MAINS DANS L'ANCIEN TESTAMENT.** Le rite se produit dans l'Ancien Testament dans une variété de contextes, tels que les bénédictions, les sacrifices ou la lapidation pour blasphème (Gn 48 :14 ; Lévi 4 :4 ; 24 :14). Seuls deux exemples, cependant, peuvent être interprétés comme des précurseurs du rite du Nouveau Testament consistant à imposer les mains aux dirigeants : (1) l'intronisation des Lévites (Nombres 8 :10) et (2) la commission de Josué (Nombres 27 :23). Les deux cas utilisent l'expression hébraïque *samak yad* (littéralement, « appuyer sur la/les main(s) »). Les Lévites étaient appelés à accomplir un service sacerdotal

spécial au nom du peuple. La cérémonie d'imposition des mains impliquait toute la congrégation d'Israël et n'avait lieu qu'une seule fois lors de l'inauguration de leur service (Nb 8:10). Il n'y a aucune preuve biblique que des générations successives de Lévites aient été ordonnées ou que cet événement devait se répéter. C'était un événement unique.

L'intronisation de Josué (Nombres 27 :23 ; Deut 34 :9) est arrivée à un moment critique dans l'histoire d'Israël et portait un symbolisme important. Aux yeux du peuple, il était désormais leur berger et leur chef (Nombres 27:17), un homme choisi par Dieu pour accomplir une tâche cruciale. Il est important de noter, cependant, que tandis que l'imposition des mains par Moïse signifiait symboliquement une attribution d'autorité, Dieu avait déjà rempli Josué de tous les dons spirituels nécessaires à l'accomplissement de la tâche (Nombres 27:18). L'imposition des mains était une confirmation de la présence du Saint-Esprit, qui accorde la sagesse pour le leadership, et une reconnaissance de la capacité de Josué à diriger la nation d'Israël, ainsi que la réception de l'autorité pour le faire. C'était aussi un événement unique car avant l'époque des rois aucun autre chef n'était oint.

**IMPOSITION DES MAINS DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.** Comme dans l'Ancien Testament, de même dans le Nouveau Testament, le rituel de l'imposition des mains était utilisé dans diverses circonstances. Deux expressions, *epitithein tas cheiras* et *epitheseos ton cheiron* (imposition des mains), sont utilisées plus de 20 fois pour indiquer des événements tels que la bénédiction, la guérison ou la réception du Saint-Esprit au baptême (par exemple, Matt 19:13-15; Marc 6:5; Actes 8:17; 9:17; 19:6). Seuls deux exemples sans équivoque d'imposition des mains se rapportent directement à l'installation des croyants à des postes de direction : la nomination des Sept dans Actes 6 et la « recommandation » de Barnabas et de Saul « à la grâce de Dieu » dans Actes 13 :3, avant leur voyage missionnaire (Actes 14:26).

Dans le cas des Sept dans Actes 6, ils ont été choisis (v. 3, 5) par la communauté chrétienne selon les qualifications nécessaires énoncées par les apôtres (« de bonne réputation, pleins d'Esprit et de sagesse », v . 3). Alors qu'ils se tenaient devant les apôtres, « ils prièrent et leur imposèrent les mains » (v. 6). Malheureusement, il n'est pas précisé qui « ils » étaient. Ceux-ci auraient pu être toute la communauté, ou cela aurait pu être seulement les apôtres. Si l'église

suivait le précédent de l'AT de Num 8:10 (« les fils d'Israël imposeront les mains aux Lévites »), cela soutiendrait la première interprétation.

**SIGNIFICATION DU RITE.** Que les apôtres ou toute la congrégation aient imposé les mains aux Sept, l'imposition des mains n'a pas conféré sacramentellement un don qu'ils n'avaient pas auparavant. Ils étaient déjà « pleins d'Esprit et de sagesse » (Actes 6 :3) et avaient donc les dons spirituels nécessaires pour accomplir le ministère auquel ils étaient appelés. C'est pourquoi ils ont été choisis. La même interprétation est également valable pour la commande de Barnabas et de Paul. Le geste signifiait que dans leurs nouvelles responsabilités, les sept hommes, Barnabas et Paul avaient le plein soutien, la bénédiction et l'affirmation de l'église ; leur nouveau ministère et l'autorité de le poursuivre ont été exercés au nom de l'église. Par ce rituel, ces communautés du NT ont reconnu la présence de l'appel du Saint-Esprit et ont donné aux Sept, Barnabas et Paul, et plus tard aux autres dirigeants de l'église, l'autorisation d'exercer leurs fonctions.

Quelles sont donc les implications de notre étude de l'imposition des mains sur la question de l'ordination des femmes ? À tout le moins, il faut dire que l'Église peut légitimement et sur la base de l'Écriture choisir d'imposer les mains à ceux (ou « ordonner ») qu'elle reconnaît comme ayant reçu l'appel de Dieu et le don spirituel approprié pour le ministère pastoral , quel que soit le sexe. Le fait qu'il n'y ait pratiquement pas de différence significative entre les cadeaux et les offices (les cadeaux en équiper un pour l'office) indique que le fait de considérer les cadeaux comme incluant le genre mais pas les offices - excluant ainsi les femmes des fonctions - n'est pas soutenu par le Nouveau Testament.

## **QUALIFICATIONS POUR LE LEADERSHIP**

Alors que les dirigeants sont censés être plus mûrs dans leur caractère chrétien, bon nombre des qualifications pour le ministère d'autorité décrites dans 1 Timothée 3:1-13 sont, en réalité, les mêmes que celles attendues de tous les chrétiens. Comme nous le verrons, ces qualifications de leadership ne sont pas exclusives au genre. Ce fait biblique a souvent été négligé en raison de l'utilisation inclusive dans les Écritures, comme dans de nombreuses langues et sociétés, même à l'époque moderne, d'une langue traitée au genre généralement masculin, pour désigner à la fois les hommes et les femmes. La liste de Paul des qualifications pour l'autorité encadrée dans le genre

masculin n'exclut pas les femmes de servir dans ces ministères et bureaux pas plus que le genre masculin dans les Dix Commandements et d'autres lois de l'Ancien Testament (Exode 20 ; voir en particulier v. 17) exempte les femmes de obéissance.

**LES DIACONESSES.** Le Nouveau Testament mentionne deux fonctions spécifiques dans l'église chrétienne, à savoir les anciens et les diacres. Comme dans le cas des anciens, les diacres assumaient des responsabilités de direction très importantes dans l'église apostolique. Il est également important d'observer que bien que les qualifications pour le diaconat soient spécifiques au genre, elles ne sont pas exclusives au genre (1 Tim 3:8-10, 12, 13). Il y a des preuves, ou du moins des indices, dans le Nouveau Testament indiquant qu'il y avait des femmes diaconesses dans l'église apostolique (1 Tim 3:11; Rom 16:1). Premièrement, dans la discussion des qualifications pour le diaconat, Paul insère une brève liste de qualifications pour les « épouses » des diacres (1 Tim 3:11 ; NIV), qui en grec se lit comme suit : « Des femmes également dignes... » Paul apparaît faire référence ici aux femmes qui étaient diaconesses. Deuxièmement, une femme diaconesse est explicitement mentionnée par Paul dans Romains 16 : 1 : « Je vous recommande notre sœur Phoebe, qui est une servante [ *diakonos* ] de l'église qui est à Cenchrées ». Nous avons ici les éléments communs des éloges épistolaires gréco-romains :<sup>[xix]</sup> Il comprend le nom de la personne qui est félicitée (Phoebe), la relation avec la personne (« notre sœur »), le statut/rôle de la personne (« un *diakonos* de l'église de Cencrea »), et une demande (« la recevoir... et lui apporter toute aide »).

Troisièmement, Ellen G. White soutient la lecture de ces passages comme faisant référence à des femmes diaconesses qui ont été ordonnées par l'imposition des mains à cet office. Elle écrit,

Les femmes qui sont disposées à consacrer une partie de leur temps au service du Seigneur devraient être désignées pour visiter les malades, s'occuper des jeunes et pourvoir aux besoins des pauvres. Ils devraient être mis à part pour cette œuvre par la prière et l'imposition des mains. Dans certains cas, ils devront consulter les officiers de l'église ou le ministre ; mais si ce sont des femmes dévouées, maintenant un lien vital avec Dieu, elles seront une puissance pour le bien dans l'église. C'est un autre moyen de renforcer et d'édifier l'église.<sup>[xx]</sup>

Les dirigeants de l'Église, y compris son fils WC White, ont interprété cette déclaration comme signifiant que les femmes pouvaient être ordonnées à la fonction du diaconat. Par conséquent, ils ont commencé à ordonner des femmes diaconesses.<sup>[xxx]</sup> Ce qui a été laissé entendre dans le Nouveau Testament est rendu explicite par le ministère prophétique d'Ellen G. White. Ceci est clairement soutenu par Ellen G. White et a conduit certains de nos pionniers à ordonner des femmes diaconesses. Ce constat, comme nous le verrons, est très significatif.

**LES FEMMES EN TANT QU'ANCIENNES.** Il existe des preuves claires indiquant que même si le langage utilisé dans la liste des qualifications pour les aînés est spécifique au genre (masculin), il n'est pas exclusif au genre. Premièrement, la préface de la liste des qualifications de Paul commence par la déclaration : « Si quelqu'un (le grec *tis* ) aspire à un poste de surveillance ( *episcopē* )... », pas : « Si un homme ( *anēr* ) aspire... » ( 1 Tm 3:1). En grec, *tis* est un pronom indéfini qui, en tant que tel, ne s'intéresse pas à la définition du genre. L'utilisation de ce pronom indique que Paul n'est pas intéressé par le genre mais qu'il recommande la fonction de surveillant comme digne d'aspiration. Cela trouve un support dans le fait que l'apôtre s'intéresse principalement au caractère du surveillant en tant que chef spirituel plutôt qu'à ses devoirs. Par conséquent, lorsque Paul dit « n'importe qui », il veut dire « n'importe qui ». C'est le sens ordinaire du texte. Il est vrai que le nom « aîné » en grec est masculin mais c'est aussi le cas du terme grec *diakonos* . Par conséquent, même si les deux termes sont spécifiques au genre, ils ne sont pas exclusifs au genre.

Deuxièmement, l'expression « le mari d'une femme » (littéralement « un homme d'une seule femme ») ne signifie pas que seul un homme peut être un ancien. La même expression est utilisée pour désigner à la fois les diacres et les anciens (1 Tim 3:1, 12) et il est maintenant clair qu'une femme peut occuper la fonction de diacre. Par conséquent, bien que l'expression soit certainement spécifique au genre, elle n'est pas exclusive au genre car il y avait des femmes diacres. L'accent de la phrase est sur la pureté morale plutôt que sur le genre (cfr. 5:9). Dans un contexte culturel répandu de prostitution de temple, Paul utilise un langage masculin pour présenter la pureté sexuelle et la monogamie comme une qualification des diacres et des anciens, qu'ils soient hommes ou femmes. Les anciens et les diacres doivent être sexuellement purs. Encore une fois, cette instruction identifie un attribut moral qui qualifie également les femmes

puisque Paul enseigne également qu'une veuve âgée fidèle est une "épouse d'un seul mari" ou "une femme d'un seul homme" (1 Tim 5:9, ESV).

Troisièmement, le fait que les aînés soient censés bien gérer leur ménage n'exclut pas les femmes de ce poste. La même qualification est exigée des diacres (3:12) et comme nous l'avons vu, une femme peut fonctionner comme diacre. Les femmes devaient également bien gérer leur ménage (5:14). Nous en trouvons un bon exemple dans l'expérience de Lydie (Actes 16:15). Le but principal de cette exigence est de s'assurer que l'ancien et le diacre ont une bonne expérience administrative. Il est clair qu'aucune des autres qualifications pour les anciens et les diacres n'avait pour but d'exclure les femmes de ces rôles.

En bref, Paul utilise un langage soit masculin ou féminin dans des situations spécifiques pour communiquer des principes pertinents pour les hommes et les femmes dans les ministères d'autorité. Cela indique que même lorsque les qualifications sont formulées dans un langage spécifique au genre, elles ne sont pas exclusives au genre, car elles sont les mêmes pour tous les chrétiens. Par conséquent, les femmes peuvent occuper les postes ou les fonctions de diaconesses et d'anciens même si nous ne trouvons dans le Nouveau Testament aucune femme nommée comme ancien dans l'Eglise. Le texte biblique le permet, indiquant à nouveau que Dieu ne discrimine aucun être humain. *Toute personne qui a reçu et développé les dons requis de l'Esprit peut être utilisée par Lui dans n'importe quelle position dans l'église.*

## **CONCLUSION**

Au sein de la communauté de foi établie par Jésus, les postes de direction ne doivent pas être basés sur la race, la classe, la culture ou le sexe. L'élément central est l'allégeance au Christ seul et à l'accomplissement de sa mission dans le monde à travers un amour qui se manifeste dans le service. Paul démantèle intentionnellement tous les systèmes d'ordonnances des relations humaines qui sont construits sur les compréhensions héritées des valeurs basées sur l'origine raciale ou culturelle, le statut économique et le sexe et les remplace par un système de valeurs construit exclusivement sur les dons donnés par le Saint-Esprit à l'individu. membres du corps du Christ. Les anciennes façons de communiquer les unes avec les autres sont remplacées par une nouvelle relation en Christ (Ga 3:28, 29; Col 3:11). Dieu veut restaurer sur terre le même

ordre cosmique qu'il a établi sur terre au commencement. Dans cette communauté, tous ont la même valeur en tant que membres du corps du Christ parce que tous ont fait l'expérience du Christ ressuscité. Ils sont tous dotés d'une variété de dons spirituels, y compris les dons de ministère et de l'autorité, qui doivent être utilisés pour le bien des croyants, la mission mondiale de l'Eglise et pour l'exercice des fonctions de diacre et d'anciens ( Rom 12:1-8).

Alors que cette mission approche de son accomplissement, les hommes et les femmes de l'Eglise persécutée du temps de la fin sont déclarés avoir été faits par Christ « rois et sacrificateurs » pour leur Dieu (Ap 5:10 ; cf. 1:6 ; 20:6 ; Exode). 19 : 5, 6 ; 1 Pierre 2 : 9, 10). Cet ordre d'un ministère sacerdotal inclusif envers Dieu dans l'église caractérise le livre de l'Apocalypse dans son ensemble (en accomplissement d'Is 61:6). Sans distinction de genre, le Christ a sauvé des hommes et des femmes (Ap 1:5, 6; 5:9, 10), les a appelés à servir et à proclamer le royaume de Dieu jusqu'à ce qu' Il vienne (14:6-13), et a promis qu' ils gouverneront le monde avec lui en tant que souverains (20:4-6). Ainsi, la « prêtrise » des hommes et des femmes est une caractéristique de l'église de la fin des temps.

## Ellen G. White et les femmes dans le ministère

Ellen G. White a invité avec insistance et à plusieurs reprises les femmes à être formées et employées dans diverses formes de ministère, et même à en ordonner certaines à ces ministères. Qu'elle ait soutenu l'implication des femmes dans diverses formes de ministère est bien connue et documentée. De nombreuses publications ont aidé les Adventistes à être plus conscients de ses réflexions sur ce sujet, et aujourd'hui les femmes sont impliquées dans toutes les formes de ministère dans notre église.

Un examen attentif de la pensée de White sur le rôle des femmes dans l'église, pris dans son contexte du 19ème siècle, soutient le cas pour l'ordination des femmes aujourd'hui. La perspective que nous tirons des écrits de White nous encouragent à aller de l'avant et à repousser les limites de notre compréhension du ministère et de l'ordination, à avancer dans la foi et à répondre à la direction de Dieu dans la pleine participation des femmes dans tous les aspects du ministère. Cinq mots simples peuvent le mieux décrire la perspective de White sur les femmes dans le ministère et l'ordination des femmes.

## ABSENCE D'OPINION

Ellen G. White est totalement silencieuse sur certains textes et concepts clés utilisés pour empêcher les femmes de servir dans le ministère. Les anecdotes du ministère de White montrent qu'il y a 150 ans, les femmes n'étaient pas aussi impliquées dans la vie publique sociale ou religieuse qu'elles le sont aujourd'hui. En effet, il était parfois déplacé et indécent de voir une femme prendre la parole dans une assemblée. Et, sur la base d'une lecture traditionnelle des avertissements de Paul dans 1 Corinthiens 14:34, 35 ou 1 Timothée 2:12, beaucoup se sont opposés à entendre des femmes parler lors de réunions religieuses. Cependant, White n'a jamais commenté ces deux textes clés. Son silence sur ces textes en dit long sur l'importance que nous devrions leur accorder dans notre discussion sur les femmes dans le ministère aujourd'hui. Ses collègues adventistes masculins, cependant, ont commenté ces textes et ont parfois utilisé Galates 3:28 pour déclarer que ce que Paul a écrit sur les femmes ne parlant pas en public était dans un contexte culturel qui n'a pas d'application universelle aujourd'hui. Ils ont également fait référence à de nombreuses collaboratrices de Paul pour énoncer la conclusion évidente que Paul ne parlait donc pas contre les femmes dans le ministère. L'une des réponses les plus claires est venue de GC Tenney, président de la Conférence australienne, en 1892.

La difficulté avec ces textes est presque entièrement imputable à des conclusions immatures à leur égard. Il est manifestement illogique et injuste de donner à n'importe quel passage de l'Écriture un sens radical sans réserve qui est en désaccord avec la teneur principale de la Bible, et directement en conflit avec ses enseignements clairs. La Bible peut être réconciliée dans toutes ses parties sans sortir des lignes d'interprétation cohérente. Mais une grande difficulté est susceptible d'être éprouvée par ceux qui interprètent des passages isolés sous un jour indépendant selon les idées qu'ils s'en font. Ceux qui ont été élevés dans l'idée que c'est une honte pour les femmes de s'exprimer en réunion, ne cherchent pas plus loin que ces textes, et leur donnent une large application. Les critiques de la Bible, les critiques des femmes, ainsi que les femmes qui cherchent un prétexte à l'oisiveté, s'emparent de ces passages de la même manière. Par leur mauvaise utilisation de ces textes, de nombreuses personnes consciencieuses se méprennent sur ce que Paul voulait enseigner.<sup>[xxii]</sup>

## L'INCORPORATION

Ellen G. White croyait en l'incorporation des femmes dans tous les aspects du service et du ministère. En 1893, même si certains hommes ne se sentaient pas à l'aise avec les femmes servant dans le ministère aux côtés de leurs maris et étant assez rémunérées pour ce travail, elle affirma : « Cette question n'est pas à régler par les hommes. Le Seigneur l'a réglé. Dieu appelle les femmes à s'engager dans le ministère et dans certains cas, elles « feront plus de bien que les ministres qui négligent de visiter le troupeau de Dieu ». Elle a déclaré avec insistance : « Il y a des femmes qui devraient travailler dans le ministère de l'Évangile.<sup>[lxxiii]</sup>

En 1879, elle aborda une situation difficile à South Lancaster, Massachusetts, et déclara : « Ce ne sont pas toujours les hommes qui sont les mieux adaptés à la gestion réussie d'une église. Si les femmes fidèles ont une piété plus profonde et une vraie dévotion que les hommes, elles pourraient en effet, par leurs prières et leurs travaux, faire plus que les hommes non consacrés dans leur cœur et dans leur vie.<sup>[lxxiv]</sup> Dans cette déclaration, sa compréhension du ministère englobe la gestion d'une église, un ministère que les femmes peuvent recevoir.

En 1880, elle a invité les jeunes à s'engager dans l'évangélisation littéraire parce qu'elle peut servir de bonne éducation pour « les hommes et les femmes à faire du travail pastoral ».<sup>[lxxv]</sup> Vingt ans plus tard, en 1900, elle encourage à nouveau les femmes à exercer le ministère : « C'est l'accompagnement du Saint-Esprit de Dieu qui prépare les ouvriers, hommes et femmes, à devenir pasteurs du troupeau de Dieu.<sup>[lxxvi]</sup> En 1887, tout en discutant de la nécessité d'offrir une bonne éducation aux jeunes adventistes dans nos écoles, elle a exhorté les administrateurs à faire de leur mieux pour former les jeunes femmes « avec une éducation qui leur convient à *n'importe quel poste de confiance*. "<sup>[lxxvii]</sup>

Même si elle était consciente qu'à son époque, il y aurait des limites à ce que les femmes pourraient faire ou pour lesquelles être employées par l'église, elle n'a pas limité les options disponibles pour les femmes et n'a jamais utilisé le concept de direction masculine pour limiter les femmes dans le ministère. Si, d'une manière ou d'une autre, Ellen White croyait qu'il devrait y avoir des limites aux options de ministère pour les femmes, elle a eu de nombreuses occasions

de clarifier sa pensée. Elle ne l'a jamais fait. Au lieu de cela, ses encouragements aux jeunes femmes sont toujours ouverts et inclusifs.

Et qu'en est-il de l'ordination ?

## VARIÉTÉ

Elle comprenait que l'ordination était destinée à diverses fonctions. Un certain nombre de passages de ses écrits nous donnent une illustration significative de ce qu'elle entendait par ordination et par imposition des mains. Ellen G. White croyait sincèrement que le ministère pastoral ordonné à lui seul n'est pas suffisant pour accomplir la mission de Dieu, mais que Dieu appelle les chrétiens de toutes les professions à consacrer leur vie au service de Dieu. Elle a donc invité l'église à élargir sa compréhension des formes de ministère pour inclure des rôles non traditionnels au-delà de ceux du pasteur ordonné, de l'ancien et du diacre que nous trouvons dans le Nouveau Testament, afin de répondre aux besoins de l'église. Elle a même préconisé d'ordonner des personnes dans ces rôles.

En 1908, pour encourager la mission des institutions médicales adventistes, White écrit que les médecins missionnaires « devraient être aussi sacrament mis à part pour [ce] travail *que l'est le ministre de l'Évangile.* »<sup>[xxviii]</sup> Dans un contexte similaire, en 1895, elle écrit un long article sur le travail des laïcs dans les églises locales. Elle a conseillé :

Les femmes qui sont disposées à consacrer une partie de leur temps au service du Seigneur devraient être désignées pour visiter les malades, s'occuper des jeunes et pourvoir aux besoins des pauvres. *Ils devraient être mis à part pour cette œuvre par la prière et l'imposition des mains.* Dans certains cas, ils devront consulter les officiers de l'église ou le ministre ; mais si ce sont des femmes dévouées, maintenant un lien vital avec Dieu, elles seront une puissance pour le bien dans l'église. *C'est un autre moyen de renforcer et d'édifier l'église. Nous devons nous diversifier davantage dans nos méthodes de travail.*<sup>[xxix]</sup>

Ici, elle a conseillé que Dieu dirige l'église en mettant à part les femmes pour ces formes de ministère.

Dans ces deux recommandations, White avait clairement à l'esprit une compréhension plus large de l'ordination que certains à son époque et considérait l'ordination comme une forme

d'affirmation servant une variété de fonctions et d'objectifs. Nous ne trouvons pas de précédents bibliques explicites pour ces deux recommandations d'ordination qu'elle préconise. C'est probablement parce que White n'a pas compris que l'ordination était une forme de sacrement limitée uniquement à certaines fonctions spécifiques au genre. Du point de vue de la mission, il semble évident que dans ses conseils, toutes ces fonctions sont inclusives du genre.

## **MISE EN SERVICE**

Dans la pensée d'Ellen G. White, l'ordination est la même chose que la nomination. Ces deux derniers exemples reflètent une compréhension non sacramentelle de l'imposition des mains. L'ordination est avant tout une forme d'affirmation et d'engagement à une tâche. En fait, il est exact de dire que dans ses écrits, l'ordination et la nomination sont équivalentes.<sup>[xxxx]</sup>

En 1873, John Tay a rejoint l'Église Adventiste du Septième Jour et s'est rapidement senti appelé par Dieu à faire du bénévolat comme missionnaire dans le Pacifique Sud. En 1886, il débarque sur l'île de Pitcairn, et réussit par la grâce de Dieu à convertir toute la population. N'étant pas un ministre ordonné, cependant, il ne se sentait pas autorisé à baptiser ces convertis. Dix ans plus tard, Ellen White a commenté cet événement et avait ceci à dire.

Cela a été une grande erreur que des hommes, sachant qu'ils sont enfants de Dieu, comme frère Tay, [qui] est allé à Pitcairn en tant que missionnaire pour faire du travail, [mais] cet homme ne s'est pas senti libre de baptiser parce qu'il avait pas été ordonné. *Ce n'est aucun des arrangements de Dieu ; c'est la solution de l'homme.* Quand les hommes vont avec le fardeau du travail et pour amener les âmes dans la vérité, ces hommes sont ordonnés par Dieu, [même] s'ils n'ont jamais une touche de cérémonie d'ordination. Dire [qu'ils] ne baptiseront pas alors qu'il n'y a personne d'autre, [est faux]. S'il y a un ministre à portée de main, d'accord, alors ils devraient chercher le ministre ordonné pour baptiser, mais quand le Seigneur travaille avec un homme pour faire sortir une âme ici et là, et ils ne savent pas quand l'occasion se présentera que ces âmes précieuses puissent être baptisées, pourquoi il ne devrait pas s'interroger à ce sujet, il devrait baptiser ces âmes.<sup>[xxxxi]</sup>

Il est instructif que White dise que l'idée qu'un laïc ne peut pas effectuer un baptême dans des circonstances spéciales parce qu'il n'est pas un ministre ordonné « *n'est pas un arrangement de Dieu ; c'est la solution de l'homme.* Certains diront peut-être qu'elle a exagéré sa réponse à ce

qui s'est passé. Il y a néanmoins un aspect de sa compréhension de l'ordination qui l'amène à dire ceci. L'ordination par l'église est considérée comme une affirmation de l'ordination spirituelle antérieure de Dieu et de la commission au ministère. Les êtres humains reconnaissent simplement ce que Dieu a déjà béni. En fait, en 1851, lorsqu'elle écrivit au sujet de l'ordination des premiers pasteurs adventistes, elle appela cette cérémonie une commission, pas une ordination. Quarante-cinq ans plus tard, en 1896, elle avait toujours la même conception de l'ordination.

## **MISSION**

Ellen G. White croyait que nous avons tous un rôle à jouer dans la mission adventiste dans le monde. Elle a exhorté l'église à reconnaître l'appel de Dieu aux hommes et aux femmes par l'imposition des mains à une variété de fonctions afin que la mission de l'église puisse être plus diversifiée et complète. Elle était passionnée par le fait de sauver les perdus et elle était convaincue que tous les hommes et femmes adventistes devraient être actifs dans le ministère. L'histoire adventiste est également instructive sur la pratique de l'ordination. George Butler est devenu président de la Conférence de l'Iowa en juin 1865 mais n'a été ordonné qu'en septembre 1867. Uriah Smith a été rédacteur en chef de la *Review and Herald* à partir de 1855 et secrétaire de la Conférence générale à partir de 1863. Il a été ordonné en 1874. Au fil du temps, notre compréhension du ministère a changé et nous avons commencé à ordonner des hommes qui n'étaient pas seulement des évangélistes. C'était une façon de reconnaître d'autres dons du ministère. Nous avons élargi notre vision du ministère pour inclure plus de personnes servant dans une variété de ministères. Pourquoi ne devrions-nous pas faire la même chose pour les femmes? White ne nous exhorte-t-elle pas toujours à diversifier nos formes de ministère pour atteindre un monde perdu ? Elle a encouragé les femmes à être actives dans de nombreuses fonctions et ministères, et a estimé qu'avec une éducation appropriée, les femmes pouvaient occuper « n'importe quelle position de confiance ».

White était disposée à encourager les femmes à son époque, dans une société et un contexte dans lesquels les femmes n'étaient pas encouragées à être actives dans la société, car elle croyait en un vaste ministère inclusif de genre pour avertir un monde mourant de la venue prochaine du

Christ. Si nous voulons suivre son exemple, l'ordination doit être liée à la mission et à la diffusion de l'évangile, et non à l'établissement ou à la préservation d'un ministère exclusivement masculin. Limiter ce que les femmes peuvent faire dans l'église aujourd'hui aux mêmes activités et fonctions limitées que l'église autorisait les femmes à faire au 19ème siècle, c'est passer à côté de la validité durable du message de White. Elle a encouragé des approches progressistes et innovantes du ministère et de la mission.

Nous devons noter que White n'était pas intéressé à déplacer les hommes des rôles traditionnels qu'ils ont tenus dans la famille, l'église et la société. Elle a demandé à l'église, cependant, de permettre aux femmes de servir dans les larges fonctions du ministère évangélique et pastoral, et dans toute position de confiance pour laquelle elles sont qualifiées, y compris même la gestion de l'église. Ainsi, elle a appelé l'église à inclure des femmes ayant des dons de leadership, de ministère pastoral et d'enseignement (toutes les mêmes fonctions bibliques occupées par les pasteurs, les enseignants, les anciens et les surveillants), et de les ordonner à ces postes, comme les hommes sont ordonnés pour les mêmes postes.

## **nomination aux fonctions de l'Eglise Adventiste du Septième Jour**

Dans l'Église Adventiste du Septième Jour, la nomination à des postes et à des fonctions combine un certain nombre d'attributs que nous voyons dans les Écritures. La plupart des nominations se font par le biais d'un processus de sélection effectué par des comités que la communauté confessionnelle nomme pour prendre ou recommander des décisions de nomination. Le pouvoir d'exercer ces fonctions est donc accordé au moment où les comités, conseils ou assemblées constitutifs prennent les décisions de nomination. Suite à une décision de nommer quelqu'un à un poste ou à une fonction par les conseils d'église respectifs ou les comités exécutifs de conférence/union, certains officiers sont consacrés ou ordonnés par une cérémonie de prière et d'imposition des mains, comme dans le cas des diacres, des anciens, et pasteurs. D'autres dirigeants sont nommés à leur ministère ou à leur fonction simplement par le vote d'un comité ou d'un conseil (par exemple, des directeurs de départements, des présidents de collège et

d'université), et d'autres par le vote d'une assemblée générale de croyants (par exemple, une conférence, une Union, une Division, et la Conférence Générale). Lors de l'ordination des diacres, des anciens et des pasteurs, la cérémonie de prière et d'imposition des mains est une confirmation ou une représentation symbolique d'une décision prise avant la cérémonie pour leur donner autorité.

Les Adventistes du Septième Jour ne croient pas que l'ordination confère un pouvoir ou un statut spirituel. La cérémonie de l'imposition des mains est une forme de bénédiction dans laquelle la communauté reconnaît l'appel de Dieu dans la vie de l'individu. Par l'imposition des mains, l'Église agit pour accorder l'autorité représentative pour l'exercice du ministère de diacre/diaconesse, d'ancien ou de pasteur.

## conclusion

Notre étude a montré que même s'il semble exister un modèle biblique de leadership masculin parmi le peuple de Dieu, Dieu était toujours prêt à indiquer une meilleure voie, une voie qui n'exclurait pas les femmes de postes aussi importants en fonction de leur sexe. Nous croyons que notre tâche la plus importante est de « diviser correctement la parole de vérité » (2 Tim 2 : 15, LSG), en incorporant les principes de la Bible et en appliquant les enseignements de la Bible à la vie quotidienne. Nous accomplissons cette tâche sacrée façonnée par les méthodes d'interprétation qui émergent de la Parole de Dieu elle-même, rejetant les agendas extra-bibliques et les tendances sociales imposées au texte. Par une étude minutieuse et systématique de la Parole, en comparant les Écritures avec les Écritures, nous arrivons à la compréhension la plus complète de sa signification, aidés par la perspicacité promise par l'Esprit.

Notre nom même – Adventiste du Septième Jour – met en évidence notre profond engagement envers la Parole qui révèle le Christ en tant que Créateur, ainsi qu'annonçant notre anticipation de l'acte de restauration par lequel Il « fera toutes choses nouvelles » (Ap 21 : 5, NKJV). À partir du récit de la Genèse de la création de l'homme et de la femme par le Christ, nous comprenons l'égalité essentielle pour laquelle il les a formés et la réciprocité pour laquelle il les a conçus. Dans la vision du ciel de l'apôtre Jean, nous apercevons les rachetés, sans distinction de rang, de race ou de sexe, adorer et suivre l'Agneau « partout où il va » (Ap 14:4).

La mission de Dieu révélée à la fois dans l'Ancien et le Nouveau Testament illustre abondamment sa volonté d'utiliser toutes les personnes – désormais divinement non classées – pour édifier son royaume et servir son peuple (Gal 3:28). Les hommes et les femmes sont appelés, doués et équipés par l'Esprit pour des ministères qui mettent en œuvre la mission de Dieu pour sauver l'humanité perdue. Aucun rôle au service du peuple de Dieu n'est catégoriquement exclu de tout croyant livré au Christ (cf. Joël 2, 28, 29), car « un seul et même Esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun individuellement comme il veut » (1 Co 12 : 11). Au sein d'une telle communauté, les distinctions de race, de classe, de culture ou de sexe sont subordonnées à une allégeance centrale et primaire au Christ seul et à sa mission dans le monde. Le récit biblique regorge ainsi d'exemples d'hommes et de femmes servant le peuple de Dieu en tant que dirigeants, juges, témoins et prophètes.

La clarté de l'idéal de Dieu pour habiliter les femmes et les hommes au service et au ministère est une clé d'interprétation qui nous aide à placer correctement les passages difficiles ou peu clairs dans le contexte historique, y compris certains des conseils de Paul à des congrégations spécifiques du Nouveau Testament (cfr. 1 Tim 3:1-13 ; 1 Co 14:26-34). L'autorité de chef dans l'église n'est réservée qu'à Christ, et il est du devoir de son peuple d'affirmer les uns dans les autres les dons qu'il a souverainement assignés. L'imposition des mains, ou « ordination », ne confère aucun pouvoir spécial et n'implique aucune valeur supplémentaire. Avec une élégante simplicité, cette affirmation manifeste l'accord qui doit toujours exister entre Jésus et son Église (Mt 18,19).

L'Histoire de l'Église Adventiste du Septième Jour témoigne également amplement du don des hommes et des femmes pour le service au peuple de Dieu. Ellen G. White, qui a exercé le don biblique de prophétie pendant plus de 70 ans de ministère public, a enseigné et insisté sur le fait que les hommes et les femmes pouvaient et devaient exercer toutes les fonctions et rôles au sein du corps du Christ. Instruits par son appel emphatique au service et inspirés par son exemple, les hommes et les femmes adventistes continuent de répondre à l'appel de Dieu au ministère en tant que pasteurs, dirigeants et enseignants, humblement confiants qu'en agissant ainsi, ils obéissent profondément à la volonté de Dieu.

Alors qu'en tant qu'Adventistes du Septième Jour, nous sommes d'accord sur la valeur égale des femmes et des hommes et sur leur appel à porter ensemble l'image de Dieu, nous reconnaissons que d'autres Adventistes sincères peuvent être en désaccord avec nous sur l'enseignement de la Bible sur qui ordonner. Nous rappelons à tous les croyants l'obligation de « faire tous les efforts possibles pour garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Eph 4, 3). À cette fin, nous demandons instamment que les décisions concernant la compréhension biblique de l'ordination des femmes au ministère ne soient pas prises à la majorité. Dans les cas où l'Esprit n'a pas créé au sein de l'Eglise mondiale un consensus sur l'enseignement de la Bible, une décision de la majorité entraînerait l'imposition des opinions religieuses de la majorité à d'autres qui croient sincèrement que la Bible enseigne le contraire ( cf. Rom 14:5). Dans le cadre de divergences d'opinions sur un sujet qui ne fait pas partie du message et de la mission de l'Eglise, nous réaffirmons notre unité constante en Christ et notre engagement envers le message et la mission de l'église (Jean 17:20-23).

## réponses à quelques questions sur l'ordination

### **Le sacerdoce de tous les croyants permet-il aux femmes d'être ordonnées pasteurs ?**

Premièrement, bien que dans l'Ancien Testament les femmes aient été exclues de la prêtrise, l'enseignement du Nouveau Testament de la prêtrise de tous les croyants inclut à la fois les hommes et les femmes croyants. La loi lévitique est désormais libérée des limitations tribales et ethniques. Il est vrai que bien que dans l'église tous soient des « prêtres », tous ne sont pas des anciens ou des diacres. Deuxièmement, nous devons garder à l'esprit que dans l'Ancien Testament, l'utilisation de la dîme était exclusivement réservée aux Lévites et qu'aucun autre Israélite ne devait la recevoir, qu'il soit homme ou femme. Dans l'église chrétienne, la loi de la dîme est libérée des contraintes liées au sexe. Maintenant, comme Ellen G. White l'a indiqué, « la dîme devrait aller à ceux qui travaillent dans la parole et la doctrine, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes » (1MR 263). Ceci est basé sur le fait que « c'est l'accompagnement de l'Esprit Saint de Dieu qui prépare les ouvriers, hommes et femmes, à devenir pasteurs du troupeau de

Dieu » (6T 322). Le sacerdoce de tous les croyants permet aux femmes d'être ordonnées pasteurs.

### **Jésus a-t-il établi une hiérarchie qui exclue les femmes de la consécration au ministère ?**

Il n'y a pas un seul verset dans les évangiles qui implique même que tel était le cas. Le critère spécifique que Jésus a établi pour l'attribution des postes d'autorité dans l'église était « quiconque souhaite devenir grand parmi vous sera votre serviteur » (Marc 10 :43). Personne ne devrait oser suggérer que ce commandement de Jésus était limité aux apôtres. Il a une application universelle au sein de l'église à toute époque et en tout lieu. Toute position d'autorité ou de direction dans l'église est disponible pour ceux qui, sous l'influence de l'Esprit (qu'ils soient hommes ou femmes), sont de vrais serviteurs du Christ et de son Eglise.

### **Est-ce que « chef » dans 1 Corinthiens 11 :2-16 signifie « source » ?**

L'utilisation du terme grec *kephalē* indique clairement et incontestablement qu'il peut signifier « source ». Le fait qu'un dictionnaire grec n'inclue pas ce sens ne veut rien dire. D'autres dictionnaires l'incluent.<sup>[xxxiii]</sup> Par conséquent, les deux sens sont linguistiquement possibles dans 1 Corinthiens 11:2-16. La meilleure possibilité est « source » parce que ce passage traite du concept de source : « Car l'homme ne vient pas de la femme, mais la femme de l'homme... Car comme la femme vient de l'homme, de même l'homme par la femme » (v. 8, 12). Paul les décrit dans le passage comme étant interdépendants (v. 11). Le contexte de ce passage ne supporte pas l'idée que dans l'église un ancien de l'église de sexe masculin est le chef de la femme.

### **Le Nouveau Testament soutient-il l'idée que les femmes dans l'église sont sous la direction des anciens de l'église ?**

Selon le Nouveau Testament, le seul chef de l'Eglise est Christ. Ellen G. White écrit : « Que l'on voit que Christ, et non le pasteur, est le chef de l'église.<sup>[xxxiiii]</sup> Ce n'est qu'à la maison, dans la relation mari-femme, qu'un homme est décrit comme le chef de sa femme (par exemple Ep 5:22, 23). Cette idée n'est jamais transférée à la relation entre les anciens et les femmes dans l'église.

### **Est-ce que 1 Timothée 2:12-14 s'applique uniquement à une situation locale à Ephèse ?**

Non. Le passage a une application universelle et est très instructif pour nous aujourd'hui. Paul s'adresse évidemment à une situation locale, sinon l'ordre pour les femmes de se taire serait non seulement universel mais absolu. Ce qu'il faut établir, après une étude attentive du contexte du passage, c'est son contenu universel. Plusieurs choses sont universelles : (1) L'église est censée enseigner le message du salut à tous, hommes et femmes. (2) L'enseignement doit être dispensé par des personnes dûment qualifiées. (3) Les étudiants ne devraient pas être autorisés à enseigner ou à remettre en question l'autorité de l'instructeur ou le contenu de l'enseignement. Il ne faut pas tolérer de bouleverser le processus d'enseignement. Sinon, nous aurions des conflits dans l'église. L'église est un lieu d'ordre.

### **Le fait que, dans la Bible, le leadership soit principalement entre les mains des hommes, exclut-il les femmes de l'ordination au ministère ?**

Nous avons soutenu dans cet article que ce n'est pas le cas. Il n'y a pas un seul passage biblique dans lequel un commandement divin est donné établissant de façon permanente que seuls les membres masculins du peuple de Dieu doivent être ordonnés et occuper les plus hautes positions d'autorité. Le modèle d'autorité masculine a été très souvent modifiée par le Seigneur lui-même en nommant des femmes aux postes d'autorité les plus élevés parmi son peuple (par exemple, prophète et juge). Dans le Nouveau Testament, cela est beaucoup plus visible et abondant (par exemple, nous trouvons des collègues de Paul qui sont des femmes ; des prophétesses ; et en ce qui concerne les offices de l'église, nous trouvons des femmes diacres). En d'autres termes, la pratique courante d'avoir des dirigeants masculins n'a jamais été officiellement instituée par le Seigneur par un ordre divin. Ainsi, Il nous a fourni des exemples que nous pouvons suivre en ordonnant des femmes au ministère. En faisant cela, nous ne violerions pas un commandement divin parce qu'il n'y en a pas.

### **Doit-on ignorer la question de la liberté religieuse lorsqu'on aborde ce sujet ?**

Dans un sens, cela pourrait être ignoré parce que le problème plus profond est différent. Il fait surface lorsque la possibilité de décider de la position biblique par un vote majoritaire est mise sur la table. Si cela devait être fait, la question ne serait plus de savoir si nous devons ordonner des femmes ou non, mais si nous devons être fidèles à la croyance fondamentale n ° 1.

La question est très complexe et importante pour ceux d'entre nous qui ont toujours soutenu le message. et la mission de l'église comme résumé dans notre déclaration de croyances fondamentales. Notre message a été établi par l'étude de la Bible et la direction de l'Esprit par Ellen G. White. Le résultat fut la formulation d'un consensus parmi le peuple de Dieu. Aucun vote n'était nécessaire parce que la Bible et l'Esprit instruisaient l'église. L'énoncé des croyances fondamentales est un résumé du message et de la mission que le Seigneur a donné à son église et il nous unifie en tant que peuple. La question à laquelle nous sommes maintenant confrontés est : que devons-nous faire avec le sujet de l'ordination des femmes au ministère en l'absence d'un consensus basé sur l'étude de la Bible et la direction de l'Esprit ? Si nous optons pour un vote majoritaire, nous aurions nié la croyance fondamentale n°1. La vérité biblique ne se définirait plus sur la seule base de la Bible mais sur la base de ce qu'une majorité croit que la Bible enseigne sur ce sujet. Ensuite, le vote de la majorité s'imposerait à ceux qui auraient pu conclure sincèrement que la Bible enseigne autre chose (liberté de conscience ?). Nous aurions de facto créé un magistère ecclésiastique (une majorité de délégués à la Session) qui déciderait pour le reste de l'église de tout ce que la Bible enseigne sur un sujet particulier et de ce que l'Eglise doit croire. L'ordination des femmes au ministère doit rester ce qu'elle a toujours été chez nous, à savoir un sujet sur lequel nous avons des opinions différentes (comme la question de la nature humaine du Christ). Ces différents points de vue ont été tolérés par l'Eglise. Il n'y a jamais eu de consensus sur ce sujet et par conséquent il n'a jamais été élevé au niveau d'une croyance fondamentale. Ce sujet ne doit pas être résolu à tout prix.

## la voie à suivre #2

Conscients de notre haute vocation en tant qu'Adventistes du Septième Jour, nous attendons avec impatience la venue prochaine de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous croyons passionnément que « Dieu aura un peuple sur la terre pour maintenir la Bible, et la Bible seulement, comme la norme de toutes les doctrines et la base de toutes les réformes » (GC 596). L'affirmation scripturaire que Dieu ne montre aucune partialité (Gen 1, 2; Gal 3:26-28; Col 3:11-17; 1 Pierre 2:8-10; Actes 10:34) et l'urgence de notre mission (Matt 28 :18-20; Matt 24:14; Ap 14:6-12) nous poussent à inclure tous les croyants, hommes et femmes, dans l'utilisation des dons que Dieu leur a donnés et à les affirmer de manière appropriée dans leur ministère. Dieu a créé les hommes et les femmes à l'image de Dieu (Gn 1:26-28) et, bien que cet idéal ait été perturbé par le péché, Christ a restauré l'idéal, et dans le Nouveau Testament, nous voyons à la fois des hommes et des femmes exercer leur ministère. Dieu travaille continuellement pour achever cette restauration. Nous voyons la restauration de cet idéal dans : (1) l'affirmation de Paul de la restauration de l'égalité (Ga 3 ; Ep 2:14-22 ; cf. Ap 5:10) ; (2) la participation des femmes au ministère de l'église primitive (Luc 8 :1-3 ; Rom 16 :1, 2, 7 ; Actes 18 :2, 26) ; et (3) l'œuvre de l'Esprit dans le ministère des femmes dans l'église aujourd'hui.

La déclaration de consensus récemment adoptée sur l'ordination déclare : « L'ordination est un acte de commission qui reconnaît l'appel de Dieu, met l'individu à part et nomme la personne pour servir l'église dans une capacité spéciale. De plus, c'est une invocation de « la bénédiction de Dieu sur ceux qui sont choisis pour l'œuvre du ministère ». Cette compréhension de l'ordination est cohérente, que nous ordonnions un diacre ou une diaconesse, un ancien ou un pasteur.

Tout au long de l'Histoire Adventiste, nous avons souvent été confrontés à des problèmes théologiques et ecclésiastiques qui ont causé des différences entre nous. Malgré des débats

vigoureux parfois, nous sommes restés unis en tant qu'un seul corps sous le Christ poursuivant notre mission unique donnée par Dieu. « Nous ne pouvons alors prendre position selon laquelle l'unité de l'Église consiste à considérer chaque texte de l'Écriture sous le même éclairage. Rien ne peut parfaire l'unité dans l'Église, sauf l'esprit de patience à l'image du Christ » (11MR 266).

La croyance fondamentale n°14 sur « L'unité dans le corps du Christ » déclare que « les distinctions de race, de culture, d'apprentissage, de nationalité et les différences entre les hauts et les bas, les riches et les pauvres, les hommes et les femmes, ne doivent pas nous diviser. Nous sommes tous égaux en Christ, qui par un seul Esprit nous a liés dans une communion avec Lui et les uns avec les autres. Nous devons servir et être servis sans partialité ni réserve. Sur la base de cette croyance fondamentale, la Conférence générale a établi des politiques réglementant les responsabilités au sein de l'Église, y compris les pratiques d'emploi reconnaissant les femmes dans les rôles de leadership (voir la politique de travail BA-60 de la GC). Ces politiques reflètent nos convictions sur la doctrine des dons spirituels : que le Saint-Esprit appelle à la fois les hommes et les femmes au service et que tous les dons spirituels incluent le genre (1 Cor 12 : 11 ; Joël 2 :28, 29 ; Actes 2 :17- 21). L'Église a pris des mesures pour permettre l'ordination de diaconesses et d'anciennes et la commission de pasteurs. Bien que ces politiques et pratiques de l'Église soient mises en œuvre différemment à travers le monde, l'Église est restée une organisation mondiale unifiée qui s'unit dans la mission et le message.

Suivant la Bible et les conseils d'Ellen G. White, l'Église reconnaît la nécessité d'adapter ses pratiques aux besoins des personnes qu'elle cherche à atteindre. La diversité régionale dans la pratique de l'ordination des femmes garantira qu'aucune entité ne sera obligée de le faire contre la volonté de ses électeurs. Comme dans d'autres domaines, la fidélité à l'Écriture et le respect mutuel sont essentiels pour l'unité de l'Église.

Par conséquent, parce que nous acceptons l'appel de la Bible à témoigner de l'impartialité de Dieu et croyons que la désunion et la fragmentation seront le résultat inévitable de l'application d'une seule perspective dans toutes les régions, nous proposons que :

- Chaque entité chargée d'appeler des pasteurs soit autorisée à choisir soit de n'avoir que des hommes comme pasteurs ordonnés, soit d'avoir à la fois des hommes et des femmes comme pasteurs ordonnés. [Ce choix sera protégé par des garanties dans les documents pertinents de

chaque syndicat, division et de la Conférence Générale, afin qu'aucune entité ne puisse être dirigée contre sa volonté pour adopter une position autre que celle à laquelle pointe la conscience collective de sa circonscription. ]

- L'union, au niveau de laquelle les décisions organisationnelles pour l'ordination ont historiquement été prises dans l'Église a

Adventiste du Septième Jour, peut, grâce à sa division, prendre la décision d'approuver ou non l'ordination des hommes et des femmes au ministère de l'Évangile.

Par la présente, nous consacrons à nouveau nos vies à Dieu et prêtons allégeance à sa Parole alors que nous remplissons la Grande Commission que le Seigneur a confiée à son Église. *Maranatha*. Viens, Seigneur Jésus.

Grande Commission que le Seigneur a confiée à Son Église. *Maranatha* . Viens, Seigneur

Voted, to affirm that in spite of the differences of opinion on the subject of women's ordination, the members of The Theology of Ordination study committee are committed to the message and mission of the Seventh-day Adventist Church, as expressed through the 28 fundamental beliefs.

---

<sup>[iv]</sup> CG 596

<sup>[v]</sup> Ce document a été publié dans *Adventist Review*, le 22 janvier 1987, et est disponible en ligne sur <https://adventistbiblicalresearch.org/materials/bible-interpretation-hermeneutics/methods-bible-study>. Nous utiliserons sa publication dans George E. Reid, éd., *Understanding Writing: An Adventist Approach* (Silver Spring, MD : Biblical Research Institute, 2005), 329-337.

<sup>[vi]</sup> MBS, 333.

<sup>[vii]</sup> Ibid., 335-336.

<sup>[viii]</sup> PP 34.

<sup>[ix]</sup> Voir Ed 103.

<sup>[x]</sup> SpTED 57.

<sup>[xi]</sup> Par exemple, Gabriel n'était pas un chérubin protecteur, mais ce poste lui a été attribué après la chute de Lucifer. Ellen White décrit Gabriel comme « l'ange qui se tient à côté en l'honneur du Fils de Dieu » (DA 99 ; voir aussi 234). C'était la position de Lucifer avant sa rébellion (cf. 4BC 1162 ; Conf 9 ; GC 495 ; 4BC 1143).

<sup>[xii]</sup> Sauf indication contraire, les citations de la Bible sont tirées de la New American Standard Bible.

<sup>[xiii]</sup> Ed 20 ; PP 50.

<sup>[xiv]</sup> Cf. YI, 27 février 1902 par. 1.

<sup>[xv]</sup> ST, 8 octobre 1894, par. 2, 3.

<sup>[xvi]</sup> Ibid., par. 1.

<sup>[xvii]</sup> PP 47.

<sup>[xviii]</sup> 3T 484, soulignement ajouté. Cf. PP 58 : « Dans la création, Dieu l'avait faite l'égale d'Adam. Qu'Ellen White implique une égalité fonctionnelle (de rôle) sans hiérarchie ainsi qu'une égalité ontologique ressort clairement de la phrase suivante, dans laquelle la soumission/soumission de la femme au mari n'est introduite qu'après la Chute : « S'ils étaient restés obéissants à Dieu, en harmonie avec Sa grande loi d'amour : ils auraient toujours été en harmonie l'un avec l'autre ; mais le péché avait amené la discorde, et maintenant leur union ne pouvait être maintenue et l'harmonie préservée que par la soumission de l'un ou de l'autre. Un tel contraste montre clairement qu'une telle hiérarchie des rôles impliquant la direction/la soumission n'était pas présente avant la Chute.

<sup>[xix]</sup> PP 58 (c'est nous qui soulignons).

<sup>[xx]</sup> Ellen White écrit : « Il y avait en Israël, une femme illustre par sa piété, et par elle le Seigneur a choisi de délivrer son peuple » (ST, 16 juin 1881 par. 4).

<sup>[xxi]</sup> Linda L. Belleville, "Teaching and Usurping Authority: 1 Timothy 2:11-15," in *Discovering Biblical Equality: Complementarity without Hierarchy* (éd. Ronald W. Pierce et Rebecca M. Groothuis; Downers Grove, IL: InterVarsity, 2004), 216.

<sup>[xxii]</sup> Voir Robert Jewett et Roy David Kotansky, *Romans: A Commentary* (Hermeneia—A Critical and Historical Commentary on the Bible, Minneapolis, Min: Fortress Press, 2006), 941-942.

<sup>[xxiii]</sup> RH, 9 juillet 1895.

<sup>[xxiv]</sup> « Un certain nombre de femmes ont été ordonnées diaconesses pendant le ministère australien d'Ellen White. Le 10 août 1895, le comité de nomination de l'église Ashfield de Sydney rendit son rapport, qui fut approuvé. Le procès-verbal du greffier pour cette date indique: "Immédiatement après l'élection, les officiers ont été appelés au front où les pasteurs Corliss et McCullagh ont mis à part l'ancien, les diacres et les diaconesses par la prière et l'imposition des mains". Plusieurs années plus tard, dans la même église, WC White officia à l'ordination des officiers de l'église. Le procès-verbal de l'église d'Ashfield pour le 7 janvier 1900, déclare : "Les anciens officiers du sabbat avaient été nommés et acceptés pour l'année en cours, et aujourd'hui, frère White a ordonné et imposé les mains aux anciens, aux diacres et aux diaconesses—Adventist Review, Jan . 16, 1986. » (« Exhibits Relating to the Ordination of Women », un document présenté lors de la réunion ministérielle de la session de la Conférence générale de 1990. Préparé par le personnel de White Estate).

Jerry Moon a commenté la déclaration d'Ellen White : « Trois réponses à cet appel sont connues. Peu de temps après que ceci a été écrit, l'église Ashfield à Sydney, Australie, non loin d'où Ellen White travaillait alors, a organisé un service d'ordination pour les officiers de l'église nouvellement élus. « Les pasteurs Corliss et

McCullagh de la conférence australienne ont mis à part les anciens, les diacres et les diaconesses par la prière et l'imposition des mains. (Minutes of the Ashfield SDA Church, Sydney, Australie, 10 août 1895, cité par A. Patrick ; cf. DG 249). Notez qu'une terminologie identique est utilisée pour les trois bureaux. Un autre enregistrement de la même église cinq ans plus tard (1900) rapporte l'ordination de deux anciens, un diacre et deux diaconesses. Cette fois, le ministre officiant était WC White, dont le journal corrobore les registres de l'église (voir Patrick). Un troisième exemple vient du début de 1916, lorsque EE Andross, alors président de la Pacific Union Conference, officiait dans un service d'ordination des femmes et citait l'article de 1895 Review d'Ellen White comme son autorité (DG 253-255). Tant les preuves internes de l'article d'Ellen White de 1895 que les réponses de ses proches à l'époque – l'église d'Ashfield ; son fils WC White; et EE Andross, présidente de la Pacific Union Conference pendant ses années d'Elmshaven - confirment qu'Ellen White ici a approuvé l'ordination de femmes à un rôle alors associé à la fonction de diaconesse dans l'église locale » (Jerry Moon, « Ellen White, Ordination, et Autorité », [Comité d'étude de la théologie de l'ordination, juillet 2013], 33).

[xxxii] GC Tenney, « La relation de la femme à la cause du Christ », RH, 24 mai 1892, pp. 328-329.

[xxxiii] « Le travailleur est digne d'être embauché », Manuscrit 43a, 1898, 5MR 324-327.

[xxxiv] Ellen G. White à frère Johnson, sd (Lettre 33), 1879, 19MR 56.

[xxxv] 4T 390.

[xxxvi] 6T 322.

[xxxvii] FCE, 117-118 (c'est nous qui soulignons).

[xxxviii] Ev 546 (c'est nous qui soulignons).

[xxxix] « Le devoir du ministre et du peuple », RH, 9 juillet 1895 (c'est nous qui soulignons).

[xl] Très tôt dans l'histoire adventiste du septième jour, les principaux pionniers du mouvement se sont sentis préoccupés par la confusion et les faux enseignements qui se manifestaient parfois parmi le petit groupe de croyants adventistes sabbatariens. Suivant l'exemple des apôtres du Nouveau Testament qui avaient mis à part des anciens pour surveiller les congrégations locales contre les faux enseignements et pour administrer les ordonnances du baptême et du Repas du Seigneur, ces premiers dirigeants adventistes ont sélectionné des hommes prometteurs et les ont mis à part par la prière et l'imposition des mains. . Le critère de leur ordination était la preuve « pleine preuve » « qu'ils ont reçu leur commission de Dieu ». En les ordonnant, le groupe de croyants « montrerait la sanction de l'église à leur sortie en tant que messagers pour porter le message le plus solennel jamais donné aux hommes » (EW, 100-101). L'ordination de ces premiers prédicateurs adventistes itinérants a servi de rite pour les autoriser à parler au nom de l'église et à préserver l'ordre dans l'église naissante. Il est intéressant de noter que dans ce passage, Ellen White n'utilise pas le mot ordination, mais se réfère plutôt à ce rite comme une mise à part et une commission. Cela indique qu'elle utilise ces mots et concepts de manière synonyme.

[xli] « Remarks Concerning the Foreign Mission Work », Manuscrit 75, 1896 (c'est nous qui soulignons).

[xlii] Par exemple *TDNT*, 6:673; *NIDNTT*, 1:157. Le sens « source » est assez courant dans la littérature grecque ; voir Phillip B. Payne, *Man and Woman, One in Christ: An Exegetical and Theological Study of Paul's Letters* (Grand Rapids, MI : Zondervan, 2009), 117-137. Il fournit une liste de lexiques grecs du plus ancien au présent qui établissent la signification de « source » pour *kephalē* (123, note de bas de page 35).

[xliii] ST, 27 janvier 1890.